

Argences



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
N°20 - JUIN 2015





Patrick THUDOR
S.A.R.L.

Artisan Paysagiste

Z-I. 9 chemin du Bissonnet
14 370 ARGENCES

Tél./Fax : 02 31 23 80 50

E-mail : contact@paysages-thudor.fr



Le Grand

POMPES FUNÈBRES

11, route de Rouen
14940 SANNERVILLE

67, rue Émile Zola
14120 MONDEVILLE

☎ 02 31 237 237

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
24H/24 - 7J/7

CHAMBRE FUNÉRAIRE - www.pompes-funebres-legrand.fr

TRAVAUX
PUBLICS

EURL

DAVID T.P.

☎ 06 45 90 21 44

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Terrassement - Assainissement - Enrobé - Démolition
Aménagement de cours - Pavage - Dallage - etc...
Déneigement 24H/24 et 7J/7 (parking, voiries, etc)

1-4 370 BILLY - www.david-tp.com

Email : david.patey@orange.fr - Fax : 08 11 38 98 63



**Charcuterie
Franck Placet**

Traiteur - Plats cuisinés
Ouvert le lundi

20, place du Gal Leclerc - ARGENCES - 02.31.43.69.03

GARAGE DU CENTRE

6 rue de Derrière les Portes - 14370 ARGENCES

TÉL. : 02 31 23 06 30

E-mail : garageducentre.argences@orange.fr

MÉCANIQUE - CARROSSERIE TOUTES MARQUES

Utilitaires - Camping-car - Débrosselage sans peinture
Pare-brise - Climatisation

Toutes assurances
sans avance de franchise



**VENTE DE VÉHICULES
NEUFS ET D'OCCASIONS**

Service carte grise

Modalités de paiement
en 3 ou 4 fois sans frais
Prêt de véhicule à la demande

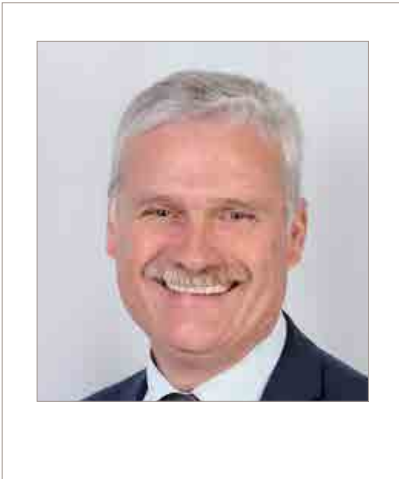
E.Leclerc

Le magasin
d'Argences
vous accueille
du lundi au samedi
de **9h00 à 19h30.**



E.Leclerc
DRIVE

Location
E.Leclerc



Chères Argençaises,
chers Argençais,

Un peu plus d'un an maintenant que la liste que je conduisais pour les élections municipales de mars 2014 a été réélue pour un second mandat. L'année 2014 et le début de l'année 2015 ont été le théâtre de l'avancement de nos projets municipaux et ont été riches en évènements qui vous sont présentés dans ce bulletin.

Si pour ma part 2015 avait bien commencé, le printemps ne m'a pas épargné. Vous n'êtes pas sans savoir que j'ai été victime d'un Accident Vasculaire Cérébral au début du mois d'avril. Celles et ceux qui lisent ces lignes et qui sont passés par là savent à quel point cette épreuve de la vie est difficile et douloureuse pour la personne qui en est la victime et pour ses proches. Mes fonctions intellectuelles n'ont par chance jamais été touchées. Au moment où j'écris ces mots, fin mai, je suis encore en centre de rééducation pour retrouver toute ma mobilité. Je progresse rapidement mais la convalescence prend du temps. J'espère être vite de retour parmi vous. Je remercie tous les administrés pour leurs nombreux messages de soutien. Je tiens à saluer tout particulièrement Marie-Françoise ISABEL, Première Adjointe au Maire, qui assure l'intérim depuis mon accident. Un grand merci enfin aux adjoints, aux conseillers municipaux et au personnel pour leur travail et leur implication durant cette période.

La fin de l'année 2014 s'est placée dans un contexte de changements pour les collectivités territoriales et Argences en est pleinement impactée. Le 1^{er} juillet prochain marquera la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat dans l'instruction de nos actes d'urbanisme. Dorénavant, c'est un service commun à trois intercommunalités (« Evrecy-Orne-Odon », « Entre Thue et Mue » et « Val ès dunes ») qui instruit nos autorisations d'urbanisme. L'Etat poursuit son désengagement ... Encore en cours de discussion au Parlement, la loi de réforme des collectivités territoriales (loi NOTRE) prévoit des intercommunalités d'au moins 20 000 habitants. La CDC Val ès dunes ne comptant que 15 000 habitants, elle devra nécessairement se rapprocher d'une ou plusieurs intercommunalités pour franchir le seuil critique. L'avenir se joue désormais en dehors de nos frontières communales ...

Le début de l'année 2015, c'est aussi un contexte économique difficile où les communes ont du, bon gré mal gré, prendre leur part à l'effort de réduction du déficit. L'Etat baisse drastiquement ses dotations aux collectivités. Pour Argences, cette diminution représente 5 % pour 2015 soit une perte d'environ 50 000 €. Ces réductions vont s'amplifier jusqu'en 2017.

Malgré ce contexte difficile, nos finances demeurent saines et le Conseil municipal a refusé de faire peser cet effort sur les Argençais en augmentant leurs impôts. Nous avons également refusé de réduire les subventions à nos associations, sportives et culturelles, qui animent notre territoire et créent du lien social.

Le budget 2015 est un budget ambitieux. Ambitieux pour ses habitants, leur qualité de vie, leurs besoins et leurs attentes. Je refuse à me résoudre au pessimisme ambiant. Nous avons la chance de vivre dans une commune attractive qui accueille tous les ans de nouveaux habitants, pour beaucoup jeunes et avec des enfants. Argences doit être une ville où l'on vit et pas seulement où l'on dort. Des projets et des réalisations vont dans ce sens : les travaux de construction du second gymnase débutent cet été. Son inauguration est prévue pour la fin de l'année 2016. Après le sport, l'accent est mis sur les affaires culturelles et la jeunesse. Si la réforme des rythmes scolaires a été subie plus que choisie, elle a été une opportunité pour la commune de renforcer son lien avec les écoles et de proposer à nos plus jeunes, gratuitement, des activités sportives et culturelles de qualité. Tous les enfants n'ont pas la chance d'en bénéficier dans le cercle privé. Ne l'oublions pas.

Nous avons également à cœur de renforcer l'attrait culturel de notre ville avec la mise en place depuis 2015 d'une saison culturelle à destination du jeune public le premier ou deuxième samedi matin des vacances scolaires : cette programmation connaît un vrai succès et devient un rendez-vous pour les familles. Enfin et surtout, la commune a récemment acheté une propriété rue Joffre. Elle sera bientôt le siège d'une médiathèque pour accueillir les lecteurs et les visiteurs de plus en plus nombreux. Le second gymnase et ce centre culturel représentent un coût important pour les finances de notre ville. Je dirai aussi que ces projets sont des investissements pour demain. Pour demain, mieux-vivre ensemble.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été 2015 !

A très bientôt,

Dominique DELIVET,
Maire d'Argences



GARAGE S. SERVAGER

AGENT PEUGEOT

28^{ème} année à votre service



**Tôlerie
Peinture
Mécanique
Vente neuf et occasion
Véhicules toutes marques**

**Zone d'Activité de Moulton - 14370 MOULT
Tél. 02 31 23 72 74 - Fax 02 31 23 83 84**



Francis LECOINTRE

BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR

☎ 02 31 38 53 96 - 06 17 49 18 02

3 rue Letavernier Pitrou - 14 370 ARGENCES

L'Arbre à Fleurs
Artisan- Fleuriste



Livraison au ☎ 02 31 23 32 85 - 6 bd Deleau - 14 370 ARGENCES



PROXI

ALIMENTATION GÉNÉRALE

18 place du Général Leclerc - 14 370 ARGENCES

☎ 02 31 23 61 43

HORAIRES D'OUVERTURE :

**DU MARDI AU VENDREDI DE 7H30 À 13H - 15H00 À 20H
LE SAMEDI DE 7H30 À 20H00 / LE DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS DE 8H00 À 13H**

Ent. CHAPRON & Fils

**Peinture & Décoration
Revêtements de Sols & Murs
Ravalement - Pose de Parquet**

9 rue Georges Lemesle - 14370 ARGENCES

Tél. : 02 31 27 82 93 - E-mail : chapronpere.etfils@wanadoo.fr



Au parfum floral

Fleurs coupées - Plantes de massif - Plantes de légumes

LE MESNIL - 554 route de Canteloup - 14 370 ARGENCES

☎ 02 31 23 62 37 - 06 61 97 44 44 - Email: christinejeanne@orange.fr

AL MANUT SERVICES

**SPÉCIALISTE DU CHARIOT
ÉLÉVATEUR EN NORMANDIE**

www.almanut.com

☎ 02 31 23 22 44

Route de St-Pierre sur Dives - 14 370 Moulton

Fax : 02 31 23 22 55 - Email : al.manut@wanadoo.fr

Edito	page 3
Le Conseil municipal	page 6-7
Budget.....	page 8
Travaux et cadre de vie	page 9
Retour en images	page 10-11
Police / Urbanisme / CCAS.....	page 12
Environnement / Solicendre	page 13
Jeunesse et affaires scolaires	page 14
Jeunesse / Centre de loisirs	page 15
Ecoles Paul Derrien / Sonia Delaunay	page 16
Ecole Sainte-Marie / Collège Jean Castel.....	page 17
La culture / La bibliothèque.....	page 18
Argences en histoire : les pupitres	page 19
Argences en histoire : les pupitres	page 20
Sorties et manifestations en Val ès dunes.....	page 21
Informations pratiques	page 22
Liste des associations	page 23
Sport / Le nouveau gymnase	page 24
Le club de football.....	page 25
Le basket / Le Vélo Vert de la Muance.....	page 26
Le tennis club / Le Val ès dunes Handball	page 27
Le VSA / Le Judo club / La gym volontaire	page 28
Le twirling club / Le karaté	page 29
Le club Magic Normand / Clin d'Oeil Photo.....	page 30
Familles Rurales / L'école de Musique POM.....	page 31
Le Comité de Jumelage / Groupe folklorique	page 32
Le Moulin de la Porte	page 33
APOSA / FNACA	page 34
Amicale des Pompiers / Don du sang.....	page 35

ADESA.....	page 36
Centre équestre Le Mesnil / Centre équestre L'Etrier..	page 37
Les services de la CDC Val ès dunes.....	page 38-39
La déchèterie du SMEOM.....	page 40
Démarches administratives	page 41
Etat civil / Horaires TER.....	page 42

MAIRIE D'ARGENCES

2 place du Général Leclerc - BP 2 - 14 370 ARGENCES

Tél. : 02 31 27 90 60 – Fax : 02 31.23.18.79

E-mail : secretariat.mairie@argences.com

Site-Web : www.argences.com

Vous y trouverez tous les renseignements pratiques, le calendrier des festivités, la liste des associations, de l'histoire, des photos ...

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. Pour les affaires sociales et le logement, permanence le mardi de 10h00 à 12h00 et le jeudi sur rendez-vous.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

1 rue Guéritot – BP 45 - 14 370 ARGENCES

Tél. : 02 31 15 63 70 - E-mail : cdc@valesdunes.fr

Lundi, mardi, jeudi : 9h30-12h15 / 14h-17h30

Mercredi et vendredi : 9h30-12h15

LE SYNDICAT D'EAU DE LA RÉGION D'ARGENCES

Le secrétariat du Syndicat d'Eau :

M. **BOURLIER** - Tél. : 02 31 27 90 63

LE CONSEIL MUNICIPAL



Dominique DELIVET
Maire d'Argences

LES ADJOINTS



Marie-Françoise ISABEL,
1^{ère} adjointe
en charge du personnel,
de la communication
et de l'information



Martine BUTEUX,
adjointe en charge
de la solidarité,
du logement et des aînés



Patrice RENOUF,
adjoint en charge des fêtes,
de l'animation, des relations
avec les commerçants
et du cimetière



Marie-Hélène PORTIER,
adjointe en charge
des affaires scolaires
et de la jeunesse



Lydie MAIGRET,
adjointe en charge
des finances



Richard MARTIN,
adjoint en charge du sport
et de la culture



Amand CHOQUET,
adjoint en charge des travaux,
de la voirie
et du cadre de vie



Michel COMBE,
adjoint en charge
de l'urbanisme
et du développement
économique



Claude CAUVIN,
conseiller délégué
en charge de la sécurité,
la circulation
et de la prévention
des risques naturels



Franck CENDRIER,
conseiller délégué
en charge
de l'environnement

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

LES COMMISSIONS

■ Commission Personnel :

- > Vice-présidente : Marie-Françoise ISABEL, 1^{ère} adjointe
- > Membres : Florence GUERIN, Gaël LÉBOUCHER, Sandrine DUPONT, Fabienne DERETTE

■ Commission Communication et information :

- > Vice-présidente : Marie-Françoise ISABEL, 1^{ère} adjointe
- > Membres : Gaël LÉBOUCHER, Brigitte FIQUET-ASSIRATI

■ Commission Solidarité et aînés :

- > Vice-présidente : Martine BUTEUX, adjointe
- > Membres : Florence GUERIN, Michel LE MESLE

■ Commission Fêtes, animations et relations avec les commerçants :

- > Vice-président : Patrice RENOUF, adjoint
- > Membres : Amélie LEGOUPI, Alexandre LECERF, Sandrine DUPONT, Gaël LÉBOUCHER, Evelyne LABORY, Christelle BEAUDOUIN, Michel LE MESLE

■ Commission Jeunesse et affaires scolaires :

- > Vice-présidente : Marie-Hélène PORTIER, adjointe
- > Membres : Evelyne LABORY, Amélie LEGOUPI, Gaël LÉBOUCHER, Florence SEBILO, Christelle BEAUDOUIN

■ Commission Finances :

- > Vice-présidente : Lydie MAIGRET, adjointe
- > Membres : Florence GUERIN, Jacques-Yves OUI, Gilbert GEMY

■ Commission Sport et culture :

- > Vice-président : Richard MARTIN, adjoint
- > Membres : Evelyne LABORY, Christelle BEAUDOUIN, Brigitte FIQUET-ASSIRATI

■ Commission Travaux, voirie et cadre de vie :

- > Vice-président : Amand CHOQUET, adjoint
- > Membres : Franck CENDRIER, Gilbert GEMY, Alexandre LECERF, Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Jacques-Yves OUI, Michel LE MESLE

■ Commission Urbanisme, développement économique et suivi des contrats :

- > Vice-président : Michel COMBE, adjoint
- > Membres : Bruno PAIN, Alexandre LECERF, Gaël LÉBOUCHER, Corinne SEBERT, Jacques-Yves OUI, Gilbert GEMY

■ Commission Prévention des risques, sécurité et circulation :

- > Vice-président : Claude CAUVIN, conseiller délégué
- > Membres : Alexandre LECERF, Fabienne DERETTE, Michel LE MESLE, Bruno PAIN

■ Commission Environnement :

- > Vice-président : Franck CENDRIER, conseiller délégué
- > Membres : Florence SEBILO, Franck CENDRIER, Gilbert GEMY, Bruno PAIN, Corinne SEBERT, Jacques-Yves OUI

■ Commission du suivi du centre d'enfouissement :

- > Vice-président : CAUVIN Claude, conseiller délégué
- > Membres : Michel COMBE, Jacques-Yves OUI, Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Gaël LÉBOUCHER, Florence SEBILO, Alexandre LECERF, Gilbert GEMY

■ CCAS :

- > Président : Dominique DELIVET,
- > Membres : Martine BUTEUX, Marie-Françoise ISABEL, Bernard DUFOUR, Florence GUERIN, Michel LE MESLE, Corinne SEBERT, Pierrette BOULIN, Ghislaine COUE, Dominique LÉBOUCHER, Mireille LE DRET

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Alexandre LECERF



Amélie LEGOUPIL



Brigitte FIQUET-ASSIRATI



Bruno PAIN



Christelle BEAUDOUIN



Corinne SEBERT



Evelyne LABORY



Fabienne DERETTE



Florence GUERIN



Florence SEBILO



Gaël LÉBOUCHER



Gilbert GEMY



Jacques-Yves OUIN



Michel LE MESLE



Sandrine DUPONT

NOS DÉLÉGUÉS

■ Conseillers communautaires

- > Marie-Françoise ISABEL, 1^{ère} vice-présidente,
- > Dominique DELIVET, vice-président,
- > Amand CHOQUET, Lydie MAIGRET, Michel COMBE,
- > Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Jacques-Yves OUIN,
- > Martine BUTEUX et Michel LE MESLE
- > Fabienne DERETTE, remplaçante.

■ Délégués au Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région d'Argences

- > Amand CHOQUET, 1^{er} vice-président
- > Claude CAUVIN (suppléant), Gilbert GEMY (suppléant)

■ Délégués au Syndicat intercommunal du collège Jean Castel

- > Marie-Hélène PORTIER et Martine BUTEUX (suppléante)

■ Délégués à la Commission locale d'énergie (SDEC Energie)

- > Michel LE MESLE (délégué de secteurs au comité local d'énergie),
- > Claude CAUVIN

■ Délégués au Syndicat mixte d'élimination des ordures ménagères de la région d'Argences (SMEOM)

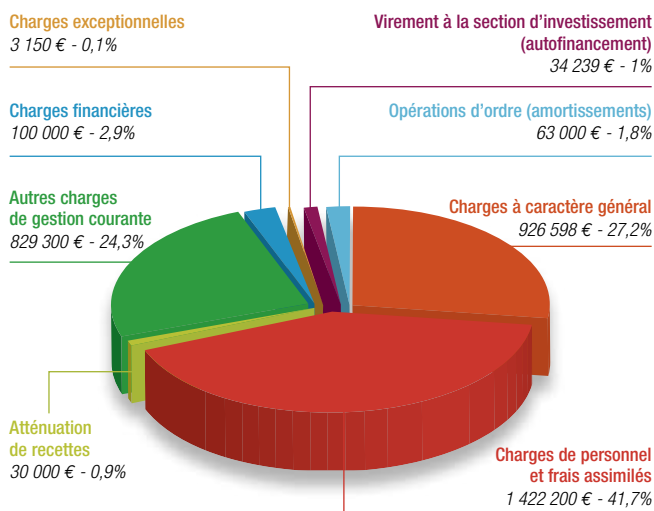
- > Jacques-Yves OUIN (vice-président, chargé des finances)
- > Michel COMBE

LE BUDGET

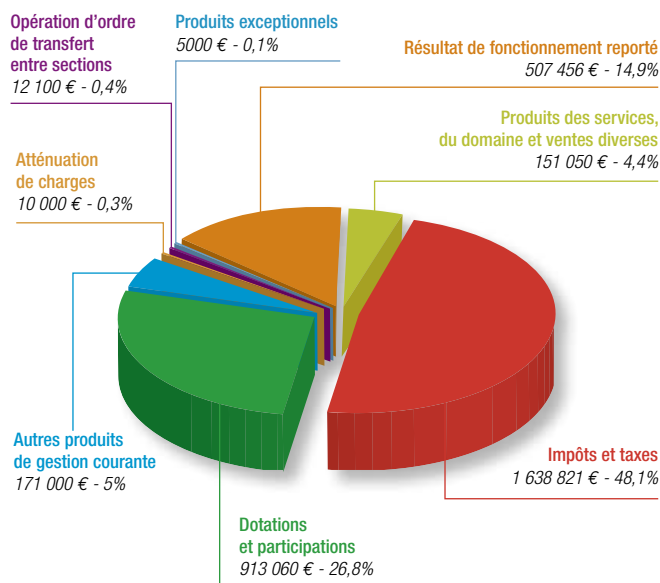
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif de Fonctionnement 2014 : 3 408 487 Euros

Dépenses



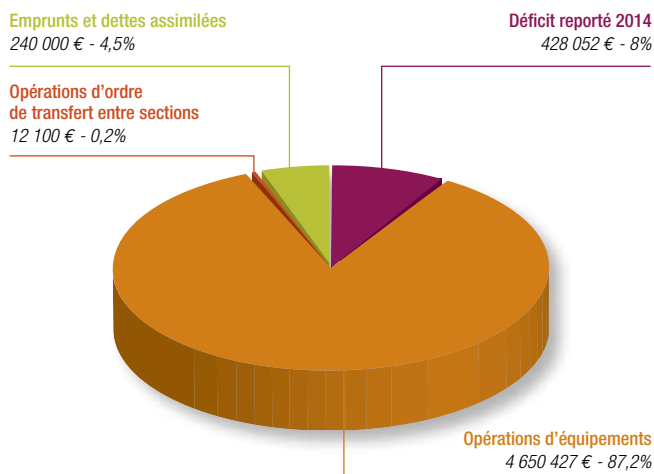
Recettes



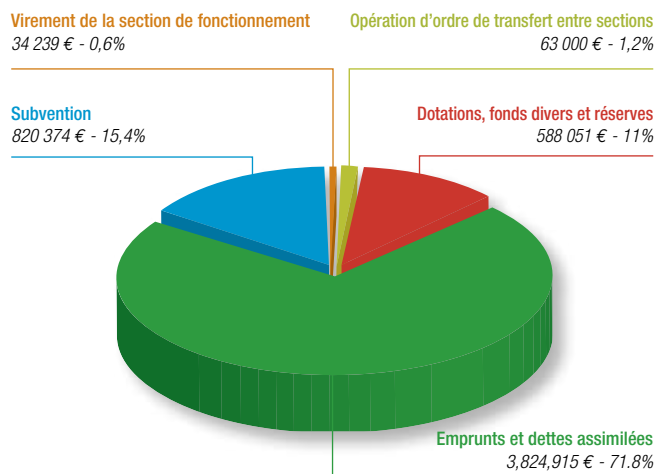
SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif d'Investissement 2014 : 5 330 579 Euros

Dépenses



Recettes



Les principales opérations qui seront réalisées et/ou qui auront débutées en 2015

Voirie : réfection de trottoirs, Allée Val ès dunes, rénovation de la Rue du 19 mars. - **Services techniques** : matériel pour les services techniques. - **Église** : mise aux normes électriques de l'église. - **Écoles** : baies vitrées école primaire. **Autres** : gymnase, mobilier urbain, aménagement du cours d'eau, programme de vidéo surveillance.

LA 2^{ÈME} FLEUR

ARGENCES OBTIENT SA DEUXIÈME FLEUR

L'obtention de la deuxième fleur au concours des Villes et Villages fleuris a eu lieu le 16 janvier dernier au Conseil régional de Basse-Normandie autour de M. le Maire, Amand CHOQUET, Adjoint chargé des Travaux et Richard COLAS, Directeur des services techniques municipaux.



Cette deuxième fleur est avant tout un travail de trois ans initié par Jean-Pierre OLIVIER puisqu'en 2011, Argences décroche la première fleur.

Cette deuxième fleur marque une des priorités pour le mandat 2014-2020 : le cadre de vie. En effet, la deuxième fleur ne récompense pas uniquement la qualité du fleurissement d'une commune. Elle récompense aussi et surtout l'aspect général de la ville : propreté, entretien de la voirie, respect de l'environnement... A ce titre, le nettoyage du cœur de bourg a lieu tous les ans, des actions ont été menées en 2014 pour améliorer les entrées de bourg et la commune n'utilise plus depuis le début 2015 de produits phytosanitaires (produits désherbants chimiques) dans le centre-bourg et aux écoles. Elle les a remplacés par un désherbeur thermique. Les services techniques ont fait preuve de beaucoup d'investissement dans ce projet d'obtention de la deuxième fleur.

Cette récompense participe au mieux-vivre ensemble dans notre commune. Le cap est à présent positionné sur la 3^{ème} fleur en misant sur le potentiel de notre ville sans augmentation des dépenses.



TRAVAUX ET CADRE DE VIE

ARGENCES INVESTIT DANS UN GLUTTON !

Le 15 janvier, la commune d'Argences a fait l'acquisition d'un aspirateur de voirie : « Le Glutton ». Doté d'une technologie nouvelle, il peut aspirer la plupart des débris et autres déchets qui viennent polluer la ville. C'est un outil 100 % électrique. Son acquisition s'inscrit par conséquent dans une politique de respect de l'environnement. Le Glutton représente une amélioration des conditions de travail des agents des services techniques municipaux.



RÉNOVATION VOIRIE

La réfection de la rue de la Morte-Eau a été réalisée pour un montant de 30 000 € dont 9 500 € à la charge de la commune ; le restant étant financé par la Communauté de communes Valès dunes.

Dans le prolongement des travaux de rénovation de trottoirs, ceux de la rue de l'Abbaye ont été réalisés pour un montant d'un peu plus de 14 000 €.

D'importants travaux, de rénovation de voirie, ont été effectués ces dix dernières années nécessitant de lourds investissements tant pour la CDC que pour notre collectivité. Un plan pluriannuel de rénovation est programmé : cette année, c'est la rue du 19 mars qui fera l'objet d'une réfection incluant la voirie mais également le réseau d'assainissement, dont la grande partie de la charge financière sera supportée par la CDC.



RETOUR EN IMAGES

2014
JUIN



Samedi 14 et dimanche 15 juin
Journée des Moulins : visite du Moulin de la Porte, mise en production de farine de blé bio, vente...

2014
JUILLET



Lundi 13 juillet
Feu d'artifice et bal populaire au stade René Maginier.

2014
AOÛT



Dimanche 17 août
Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération d'Argences : hommage au sacrifice allié, hommage à la Résistance, « passage de Témoins », lecture de témoignages d'Argençais par les membres du CMJ...

2014
SEPTEMBRE



Samedi 6 septembre
Carrefour des associations au gymnase d'Argences de 10h à 17h.



Vendredi 19 septembre
Projection gratuite en plein air du film « La jeunesse de Guillaume », place du Général Leclerc organisée par l'Office de tourisme Valès dunes.



2014
OCTOBRE



Dimanche 12 octobre
Inauguration de la grande boucle VTT « Jean-Pierre Olivier » par la CDC Valès dunes en présence des élus de la CDC dans le cadre de la randonnée d'Automne organisée par le Vélo Vert de la Muance.



Dimanche 19 octobre
Repas des aînés de la commune au Forum.



Les doyens de la journée.

2014
NOVEMBRE



Mardi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice avec la participation des élèves de l'école Sainte-Marie et du collège Jean-Castel (chants et lectures).



Vendredi 14 novembre
Cérémonie de remise des diplômes sportifs aux associations d'Argences par le Maire et les élus du Conseil municipal.

2014

DÉCEMBRE



Vendredi 12 décembre

Pour la 1^{ère} fois, la commune a organisé une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à la salle du Conseil municipal (onze familles ont été reçues).



Samedi 20 décembre

Animations proposées dans le cœur de bourg illuminé pour les fêtes de fin d'année : feu d'artifice et conte de Noël, balades en calèche, manège...



2015

JANVIER



Dimanche 11 janvier

Rassemblement républicain organisé Place du Général Leclerc suite à l'attentat du journal Charlie Hebdo. Près de 800 citovens étaient présents.



Samedi 17 janvier

Vœux de M. le Maire aux Argençais devant une salle comble.

2015

FÉVRIER



Samedi 28 février

Passage du « Créa Bus » à Argences pour faire découvrir aux petits le spectacle « Il était encore une fois » de Célestine.

2015

MARS



Vendredi 27 mars

Cérémonie de remise des Médailles d'honneur de la ville d'Argences à Serge GEFFROY, Christian LECHEVALIER, et Alain LEU en présence de leurs proches et des élus du conseil municipal.



2015

AVRIL



Dimanche 5 avril

« Chasse aux œufs » organisée pour la 1^{ère} fois par la commune en partenariat avec l'UCIA, Place du Général Leclerc, pour le plus grand plaisir des enfants !

2015

MAI



Mercredi 27 mai et dimanche 31 mai

Voyages des aînés de la commune ; direction Juvigny-sous-Andaine pour une découverte de la ferme de « La Michaudière ».



Samedi 18 et dimanche 19 avril

22^{ème} édition du Forum des artistes organisée par le Photo Club Clin d'Oeil. Remise des prix des gagnants du concours photo par les élus de la commune.

POLICE

Les agents sont disponibles pour répondre à vos questions, et vous accueillent dans les locaux de la police municipale (situés à l'arrière des locaux de la mairie) aux heures d'ouverture. Lorsqu'ils sont en extérieur, ils restent joignables sur leur ligne fixe au **02.31.27.90.67** (les appels sont directement transférés sur le portable de l'agent qui se trouve en service).

En dehors des permanences, vous êtes invités à laisser un message sur le répondeur téléphonique, l'agent vous rappellera à la reprise de son poste. En cas d'urgences, contactez la Gendarmerie Nationale de Moulton au **02.31.15.04.80** (ou 17).



Les vacances d'été approchant, le dispositif « Opération Tranquillité Vacances » est renouvelé cette année. Si vous souhaitez en bénéficier, faites-vous connaître auprès de nos services.

Dès le mois de septembre, sur le nouveau site Internet de la commune, les agents de Police mettront à votre disposition des informations utiles dans les rubriques suivantes : présentation de la police municipale et contact, opération Tranquillité Vacances, objets trouvés, animaux, occupation du domaine public (travaux, terrasse commerçante, encombrement de l'espace public, ...), quelques arrêtés importants.

POLICE MUNICIPALE

2 Place du Général Leclerc – 14370 ARGENCES

☎ 02 31 27 90 67

E-mail : police.mairie@argences.com



URBANISME

Les règles d'urbanisme de la ville d'Argences sont dictées par son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Toute construction, quel qu'elle soit, doit faire l'objet d'un dépôt de dossier en Mairie.

A compter du 1^{er} juillet 2015, la DDTM n'instruit plus les dossiers d'urbanisme, ils seront étudiés par un **service mutualisé** qui regroupe 3 communautés de communes « Valès dunes », « Thue et Mue » et « Evrecy Orne Odon ». La décision d'accorder ou non un permis de construire incombe au Maire.

La commune a une compétence en matière de développement économique. Elle prospecte et accompagne l'implantation et la maîtrise des activités sur le territoire communal. Le rôle de la commune est de faciliter l'implantation et la pérennité des activités économiques à Argences.

Pour tout renseignement et dépôt de dossier, merci de vous adresser au service urbanisme de la Mairie d'Argences au 02.31.27.90.61 ou mairie@argences.com

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le nouveau conseil d'administration du CCAS d'Argences, installé en 2014, est composé du Maire, président de droit, de 5 représentants du Conseil municipal élus et de 5 personnalités extérieures nommées par M. le Maire. Ces personnalités sont des représentants de la vie locale provenant du secteur associatif. Le CCAS s'adresse à tous les habitants de la commune.



Les membres du CCAS d'Argences et bénévoles lors de la remise des colis aux aînés de la commune en décembre 2014.

Le conseil d'administration se réunit au minimum 4 fois par an, il vote le budget et décide des actions à mener. Il statue sur des demandes d'aides présentées par les travailleurs sociaux du Conseil général ou par **Mme Buteux, maire-adjoint chargée des affaires sociales**.

Le CCAS accorde ponctuellement, après avis du conseil d'administration, des aides sous forme de prêts remboursables ou de secours suivant les situations. Très souvent ces aides sont données en partenariat avec les associations caritatives locales. Elles concernent le paiement des factures de gaz, d'eau, d'électricité et quelquefois de loyer mais aussi certains frais de cantine, de garderie ou frais de voyages scolaires...

Le CCAS répond aux demandes d'informations des organismes concernés par les actions de prévention des expulsions locatives afin de mettre en œuvre les solutions les plus adaptées. Il instruit les dossiers d'aide sociale, d'obligation alimentaire, de CMUC, d'allocation personnalisée d'autonomie et procède à la domiciliation des personnes sans domicile fixe.

Le CCAS a signé une convention avec un organisme de téléalarme afin de réduire le coût d'abonnement des utilisateurs argençais.

PERMANENCE

Mme Buteux assure une permanence sociale en mairie le mardi de 10h à 12h et le jeudi matin sur rendez-vous. En dehors des permanences, le CCAS accueille chaque jour les administrés aux heures d'ouverture de la mairie. Mr Ducy vous aidera dans vos démarches.

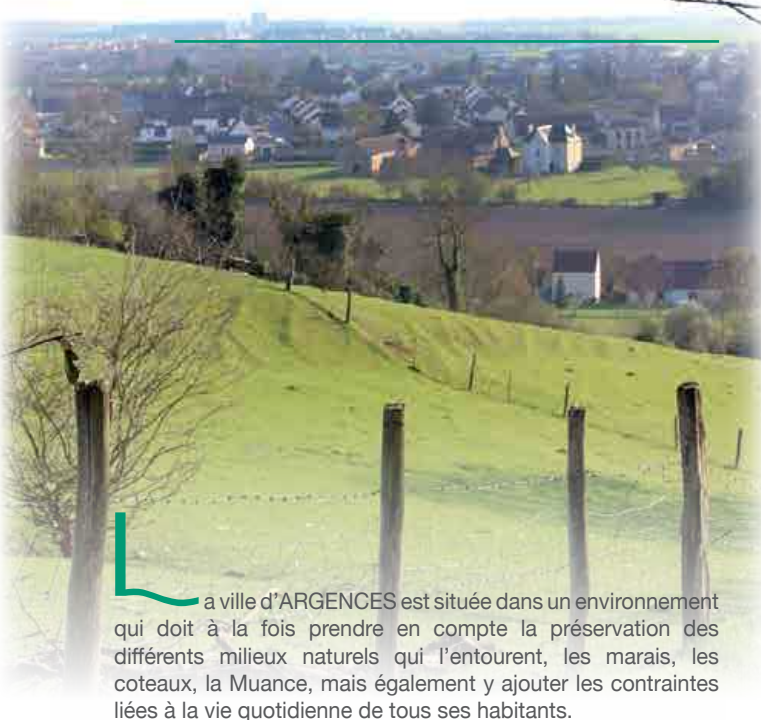
C.C.A.S.

☎ 02 31 27 90 64

ou secretariat.gnl.adj.argences.com



ENVIRONNEMENT



La ville d'ARGENCES est située dans un environnement qui doit à la fois prendre en compte la préservation des différents milieux naturels qui l'entourent, les marais, les coteaux, la Muance, mais également y ajouter les contraintes liées à la vie quotidienne de tous ses habitants.

La surveillance et la préservation de notre cadre de vie est un enjeu de chaque instant, et chacun en détient une part. La commune d'Argences veille au bon entretien des chemins en nettoyant 2 fois par an l'ensemble des sentiers de randonnées, mais tous ces efforts sont vains si chacun ne prend pas en compte ce travail.



Inauguration du parcours pêche pour les jeunes le long de la Muance

Un autre aspect de la prise en compte de notre environnement, c'est la sensibilisation dès le plus jeune âge aux activités en milieu naturel. La création d'un parcours pêche jeune (-12ans) en collaboration avec l'association le Brochet Caennais en est la parfaite illustration. Ce parcours, situé sur la Muance traversant Argences, permet aux plus jeunes de s'initier à la pêche et d'appréhender le milieu naturel d'un cours d'eau dans un environnement contrôlé.

Le milieu urbain est une composante de notre environnement que nous devons également préserver et entretenir. Les zones de promenade, les voies de circulation piétonnes et toutes les zones d'espaces verts sont accessibles de tous et ne doivent pas devenir des lieux impropres. Pour maintenir ces espaces bien entretenus, des distributeurs de sacs sont disposés dans les principaux lieux de promenade de la ville afin de ramasser les déjections de nos animaux de compagnie.

Préserver notre environnement, des actes quotidiens et citoyens.

Franck CENDRIER,
Conseiller délégué en charge de l'Environnement

SOLICENDRE

L'entreprise SOLICENDRE, installée sur le territoire d'Argences, a vocation à collecter, recycler et valoriser des déchets industriels. Installée depuis 1981, l'activité de l'entreprise devait s'arrêter en 2023. En 2012, SOLICENDRE envisage un projet de continuité d'exploitation de l'activité de son site. Pendant plusieurs mois, des réunions ont été organisées, notamment en Préfecture et lors du Conseil municipal du 16 juin 2014, pour que les conseillers municipaux, les associations environnementales et les Argençais puissent en toute transparence se saisir de ce sujet et exprimer leurs interrogations.

Le projet de la société est le suivant :

- > Poursuivre l'exploitation du site jusqu'en 2029
- > Augmenter le tonnage annuel des déchets réceptionnés
- > Mettre en place un traitement in situ des effluents du site
- > Modifier la zone de chalandise



Vue aérienne du site actuel

En parallèle, SOLICENDRE s'est engagée sur un certain nombre de points :

- > Continuer l'exploitation sans augmentation du périmètre du site (14 hectares)
- > Maintenir la hauteur maximale autorisée (68,5 m NGF)
- > Mettre en place une surveillance renforcée des eaux et installer des piézomètres profonds (permettent de mesurer la qualité de la nappe phréatique)
- > Surveiller les eaux avant leur rejet
- > Traiter in situ les lixiviats
- > Rétrocéder à la commune, en 2029, les terrains boisés qui jouxtent le site
- > Procéder en 2029 à la mise en place d'un aménagement paysager recréant le bocage normand
- > Garantir une surveillance pour les eaux souterraines après 2029 et pendant 30 ans avec la possibilité d'étendre cette durée par avis préfectoral.

Un commissaire enquêteur a été nommé, par le Président du Tribunal administratif, pour recevoir les diverses interrogations et suggestions en Mairie. Cette enquête s'est déroulée du 12 janvier au 13 février dernier. Le rapport du commissaire enquêteur a été remis au Préfet. En parallèle, le Conseil municipal a été saisi par le Préfet pour donner un avis consultatif sur le projet de la société SOLICENDRE. Cet avis ne lie pas la décision du Préfet. Il est le seul qui autorisera ou non par arrêté la continuité d'exploitation du site au cours de l'été 2015. Lors de la séance du 28 février, le Conseil a émis un avis favorable à la majorité des voix considérant que la poursuite de l'exploitation du site ne présentait pas de dangers au vu des engagements pris par la société.

JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Les enfants de primaire et de maternelle ont changé leurs habitudes à la rentrée 2014 : cinq matinées de travail et des activités périscolaires le lundi, mardi et jeudi de 15H30 à 16H30.

Ces activités organisées par la municipalité et gratuites ont remporté un vif succès.

L'équipe d'animateurs entraînée par Vanessa Adamcik, et sous couvert de l'UNCMT, est très motivée. En parallèle, les associations d'Argences ont su mettre leurs animateurs à disposition pour offrir aux enfants un panel d'activités variées : sports, loisirs créatifs, échecs, éveil musical, shiatsu, théâtre, anglais, informatique, origami, etc.

Les objectifs du projet éducatif territorial déposé auprès de l'Académie de Caen, de la CAF et du Ministère de la Jeunesse et des Sports ont été atteints :

- Permettre l'utilisation et la découverte des services publics de la commune
- Associer les enfants aux événements municipaux
- Développer un partenariat fort avec les associations et les enseignants pour créer des ponts entre les différents acteurs éducatifs
- Réduire les inégalités sociales sur le territoire en proposant des activités culturelles et sportives de qualités et gratuites.

Nous n'avons pas oublié les plus petits qui sont accueillis par les ATSEM au fur et à mesure de leur réveil de la sieste. Il leur est proposé des comptines, des chants, des activités manuelles et des jeux.

Un comité de pilotage constitué de tous les acteurs (municipalité, enseignants, animateurs et parents) s'est réuni trois fois dans l'année pour faire le bilan des activités et réajuster au fur et à mesure les dysfonctionnements.

Nous souhaitons que le même enthousiasme persiste pour la prochaine rentrée scolaire. **Les activités périscolaires resteront gratuites.**

La réussite de cette entreprise réside particulièrement dans la bonne coordination entre l'animation, les enseignants et les parents.

Tout ceci a un coût que la commune peut aujourd'hui supporter, tout pendant que les subventions de l'Etat et de la CAF réduisent les frais de fonctionnement.

Marie-Hélène PORTIER,
Adjointe en charge des affaires scolaires



UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Les enfants bénéficient depuis la rentrée scolaire d'un restaurant flambant neuf sous forme de self.

Jolie salle claire et spacieuse où les enfants prennent leur repas en autonomie et à leur rythme ; cela a nécessité une réorganisation tant au niveau des enfants que des encadrants et tout le monde semble satisfait.



RÉFECTION D'UNE CLASSE

À l'école maternelle, réfection d'une classe et aménagement de l'ancienne cuisine en salle polyvalente.



UN VISIOPHONE

Mise en place d'un visiophone à l'entrée pour faciliter l'accès en dehors des heures d'ouverture et sécuriser les locaux.



NOUS DÉVELOPPONS NOTRE POLITIQUE JEUNESSE

> En direction des plus jeunes : mise en place de spectacles musicaux toutes les six semaines le samedi matin (Richard MARTIN, adjoint aux Sports et à la Culture, vous en dit plus dans la page 24 du bulletin).

> En direction des adolescents par la réélection du Conseil Municipal des Jeunes en juin pour les jeunes du CM1 à la 5^{ème}.

Le centre de loisirs d'Argences, géré par l'UNCMT d'Hérouville St Clair, accueille les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de l'école maternelle Sonia Delaunay (de 7h30 à 18h30). L'équipe, composée d'une directrice, d'une directrice adjointe et d'animateurs, est constituée autour d'un projet commun (gestion du centre, des mini-camps ou séjours).

Les objectifs pédagogiques :

- > Développer la citoyenneté chez l'enfant en lui permettant de devenir acteur et de s'épanouir dans la vie du centre de loisirs.
- > Permettre aux familles de mieux s'impliquer dans la vie du centre de loisirs pour le bien-être de leur(s) enfant(s).
- > Associer le centre de loisirs à la vie locale de la commune



Il est ouvert :

- > tous les mercredis pendant la période scolaire
- > du lundi au vendredi pendant les petites vacances hormis pendant les vacances de Noël

Cet été, le centre de loisirs sera ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 14 août sur le thème « Voyage autour du monde ».

Chaque période est organisée autour d'un thème :

- > Les vacances d'octobre 2014 ont été consacrées à Halloween.
- > En février, les enfants ont confectionné des costumes pour le carnaval des écoles. Ils ont également fabriqué les décors de la première chasse aux œufs organisée par la commune d'Argences à l'occasion de la fête de Pâques.
- > En avril, c'est le temps des chevaliers qui a été mis à l'honneur pour préparer la fête Médiévale, organisée par la CDC Valès dunes, qui aura lieu les 19 et 20 septembre prochain. Au programme : cuisine du Moyen-âge, confection de costumes pour septembre, dessins, etc.



UNCMT

Tél. : 02 31 46 80 40

Mme ADAMCIK Vanessa – ☎ 06 73 33 90 26

E-mail : alsh14370argences@gmail.com



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL DERRIEN

UN GRAND CHANGEMENT : DE NOUVEAUX RYTHMES !

Afin d'adapter au mieux les rythmes scolaires pour les enfants, de nouveaux emplois du temps ont été mis en place cette année, associés à des activités périscolaires. Nous en ferons un premier bilan dès la fin de l'année. En ce qui concerne les activités périscolaires, un bilan positif unanime sur la qualité et l'organisation a été exprimé au COmité de PILotage organisé par la municipalité.

Deux projets marquants cette année :

- > **Le festival Jazz Escales** à Ouistreham en février sur le thème le jazz-tango au cours duquel les élèves de CM et de CLIS-grands ont chanté accompagnés par des musiciens. Le final « Get Lucky » fut un grand moment. Un DVD a été réalisé par l'équipe départementale.
- > **Projet RAP de la classe de CE2-CM1** : écriture d'une chanson sur le thème du handicap avec 6 interventions d'un rappeur partenaire du Cargö, enregistrement d'un disque dans les studios du Cargö, et représentation sur scène fin mai lors d'une soirée spéciale au Cargö.



Les élèves d'Argences sous les projecteurs de la scène du Cargö

Ces projets ont été financés par la coopérative scolaire et avec l'aide importante de la nouvelle association de parents d'élèves : qu'elle en soit vivement remerciée. Une soirée de présentation aux parents est prévue.

Vers le numérique : 2 classes sont désormais équipées d'un Tableau Blanc Interactif, en CP et en CM2. 2 autres classes attendent leur équipement pour la rentrée prochaine.

« Le Vivre ensemble » :

- > **Notre journal** « Ouest-école » n° 9 est sorti au mois d'avril.
- > **2 expositions** de classes, et 3 autres sont en préparation sur les 2 projets musicaux et la sortie « Guillaume en Val ès Dunes ».
- > **Le handicap** : prolongement du projet initié par les CE2-CM1 cette année à l'ensemble de l'école, en lien avec les activités périscolaires.
- > **Recyclage du papier** : notre école s'est engagée sur le tri du papier et remplit tous les 15 jours 7 bacs jaunes pour la déchetterie de Moulit que nous retournerons visiter. C'est un projet qui progresse chaque année et qui implique de plus en plus les élèves.
- > **Des sorties pédagogiques nombreuses et variées**

ÉCOLE PRIMAIRE PAUL DERRIEN

Place des Marronniers – 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 03 90

Jean-Marie LEHOUX, Directeur de l'école P. Derrien



ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY

L'école maternelle Sonia Delaunay accueillait 128 élèves pour l'année 2014/2015 répartis en 5 classes de la « toute-petite section » à « la grande section ». Depuis septembre 2014, l'école est dirigée Christel Smieszek accompagnée d'une équipe de cinq enseignantes.



Cette année, l'école a été au cœur d'un changement non seulement par l'arrivée d'une nouvelle direction, mais surtout en raison d'évolutions nationales : de nouveaux programmes pour la rentrée 2015 et également un nouveau projet d'école. Celui-ci se vaudra au plus près du **patrimoine local** et insistera sur une continuité des parcours de l'enfant de la toute petite à la grande section. La culture sous toutes ses formes et l'importance du «**vivre ensemble**» restent les points forts de ce projet à venir et une volonté marquée de l'équipe. L'année écoulée a été marquée par plusieurs événements : accueil du « Bal de Mandarine » en décembre, sortie au cinéma, partenariat avec l'Artothèque, intervention de la bibliothécaire d'Argences dans les classes, exposition de productions plastiques en juin. Le travail de l'année se conclut par une sortie en lien direct avec les apprentissages menés.

La mise en place d'une matinée portes-ouvertes à partir de juin 2015, permettra aux nouvelles familles et aux nouveaux élèves d'aborder l'entrée à l'école avec sérénité, ayant fait connaissance avec les locaux et l'équipe avant septembre».



Sortie à la ferme

ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY

Rond-point des Marronniers – 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 66 30

Christel SMIESZEK, Directrice de l'école Sonia Delaunay



ÉCOLE SAINTE-MARIE

L'école Sainte-Marie compte 9 classes (3 maternelles et 6 élémentaires) et accueille 225 élèves. Au cours de cette année 2014-2015, tous les élèves de l'école ont été initiés au théâtre. Une intervenante en arts visuels, artistiques et pédagogie de projet a dispensé des ateliers sur le thème de Molière et le « comique à l'école ». Tout ce travail s'est finalisé en mars par deux représentations théâtrales en deux actes interprétés par l'ensemble des élèves de la petite section au CM2.



Parallèlement à cette initiation culturelle, l'école Sainte-Marie tient à poursuivre son ouverture sur le sport. C'est pourquoi cette année, une fois de plus, les élèves ont pu bénéficier de séances de tennis et d'escrime financées par l'APEL ainsi que des séances de piscine organisées par la Communauté de communes Valès Dunes.

Cette année fut donc une année riche culturellement et sportivement.



ÉCOLE SAINTE-MARIE

Rue Derrière les portes – 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 60 58

Brigitte FAUQUEUX, Directrice de l'école Sainte-Marie



COLLÈGE JEAN CASTEL

Au collège Jean Castel, l'action des équipes cette année, s'est inscrite dans le cadre du projet d'établissement élaboré en 2012. Elle repose à la fois sur la poursuite d'actions culturelles et sportives bien ancrées mais également d'actions nouvelles comme **l'échange scolaire avec la Realschule d'Hörsberg**, en partenariat avec le comité de Jumelage Argences - Hettstadt.

Ainsi, au mois de mars, 25 jeunes allemands et leurs accompagnateurs ont été reçus au collège et dans leurs familles d'accueil pour découvrir Argences et sa région, Paris et ses musées, parfaire leurs connaissances linguistiques en français et en anglais. Nos jeunes de 4^{ème} partiront à leur tour fin juin et seront reçus dans les familles allemandes pour un séjour d'une semaine.



D'autres classes ont réalisé des projets comme celui intitulé « **Santé, Secourisme, Solidarité** » au cours duquel les élèves ont été formés aux premiers secours (avec validation de leurs acquis). En outre, ils se sont activement mobilisés pour le don du sang : visite de l'Etablissement Français du Sang à Caen, réalisation de l'affiche et participation à la collecte organisée au collège en février dernier en partenariat avec l'Amicale des Donneurs de sang de Moults-Argences.



D'autres actions de solidarité, telle que la collecte de jouets pour « Le Père Noël Vert » du Secours Populaire, ont également rencontré un franc succès. Grâce à l'investissement de tous (élèves, enseignants et personnels) et au soutien des parents, le collège a acquis cette année le label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) **au niveau 3**. Concernant le sport, nos élèves ont une nouvelle fois brillé dans les différentes compétitions, en témoigne la participation de nos jeunes rugby-mans au **championnat de France UNSS** à Nuit-St-Georges en Côte d'Or en mai dernier.

Enfin, les équipes se sont aussi mobilisées sur l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques numériques innovants dans le cadre d'un appel à projet (des tableaux blancs interactifs, des tablettes numériques), mais également sur la continuité pédagogique entre les écoles primaires de secteur et le collège au travers du nouveau conseil école-collège.

Toute la communauté éducative reste connectée au site internet de l'établissement www.collègejeancastel.etab.ac-caen.fr qui permet de suivre régulièrement toute l'actualité du collège.

COLLÈGE JEAN CASTEL

Place des Tilleuls – 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 61 39

Vincent Trocherie, Principal du collège Jean Castel



LA CULTURE



Festival de conte «Ma parole» : spectacle de Cécile Bergame «Chapeau de beurre et souliers de verre» - juin 2015

UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE

> L'APOSA propose une saison de spectacles destinés à tout public. Vous pouvez retrouver le programme de la prochaine saison dans l'article page 38.

> **Les spectacles musicaux.** La commune a mis en place une saison culturelle à destination du jeune public en lien avec notre bibliothèque municipale, 20 % de notre population est composée de jeunes de moins de 14 ans, aussi nous avons choisi de proposer à toutes les vacances scolaires un conte musical gratuit à destination du jeune public. Très vite, cette offre culturelle a rencontré un vif succès avec des spectacles affichant complet.

Dernièrement, vous avez pu assister à la représentation « Chapeau de beurre et soulier de verre » de l'artiste lyonnaise Cécile Bergame. Ce spectacle s'inscrivait dans la programmation du festival de contes « Ma Parole ! » organisé par le Conseil départemental du Calvados auquel la ville d'Argences s'est associée comme 20 autres communes du département.

SPECTACLES À VENIR

> Spectacle « **12 rue Papillon** » de la compagnie **En faim de Contes** le samedi 17 octobre. À partir de 6 ans, spectacle de théâtre et pop-up.

> Spectacle « **Qui va chez Baba-Yaga** » de la compagnie **Passeurs de rêves** le samedi 19 décembre. À partir de 6 ans.



Spectacle musical « Les petits salons de lecture » de la compagne M'O en avril 2015

LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque située place de la République est animée par deux agents de la commune qui vous accueillent du mardi au samedi. Vous pouvez emprunter jusqu'à 5 livres pour une durée de trois semaines, vous y trouverez un large choix d'ouvrages pour tout âge.

Et toujours :

- > « L'heure du conte » pour les 0-3 ans tous les mois.
- > La visite mensuelle d'une bibliothécaire à l'EHPAD d'Argences avec prêt d'ouvrages pour les résidents.
- > L'accueil des enfants des écoles primaire et maternelle

Grâce au soutien du Conseil Départemental du Calvados via la bibliothèque départementale de prêt (BDP) et à l'attribution d'une somme votée chaque année au budget permettant d'acquérir des ouvrages, les collections se sont accrues. Si en 2008, le nombre de lecteurs était de 302, il passe à 388 en 2011 pour atteindre 518 en 2013, soit une augmentation de 71 %. La bibliothèque s'agrandit en 2013 avec une extension de 19 m² consacrée à l'espace « jeunes », soit une surface totale de 130 m².

L'augmentation de la population et la volonté de développer l'accès à la culture pousse la commune à réfléchir à un déménagement de cette bibliothèque afin de pouvoir augmenter sa surface d'accueil. En fin d'année 2014, une propriété a été mise en vente située rue du Maréchal Joffre, à proximité des commerces et des écoles. Le Conseil municipal a décidé, par délibération du 17 novembre, de préempter et d'acheter ce bien. Actuellement, nous réfléchissons à ce que pourrait être une future médiathèque



BIBLIOTHÈQUE

© 02 31 26 20 45

E-mail : bibliotheque.argences@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h à 18h (pendant les vacances scolaires 14h à 18h)

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 10h à 12h et 16h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 12h30

Pour vous inscrire (c'est gratuit !) : présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et pièce d'identité.



L'HISTOIRE D'ARGENCES EN 10 ÉTAPES !

Il y a deux ans, nous avons projeté avec Jean Pierre Olivier, maire adjoint et Vice-président de la CDC et de l'Office de tourisme Valès dunes de raconter quelques moments forts de l'histoire d'Argences sur des panneaux illustrés placés à des endroits témoins du bourg afin de vulgariser les travaux de recherches conduits avec Pierre Lesage et Alain Livet sur l'évolution de notre village. Au départ 8 stations étaient prévues, mais en raison de la richesse de ce patrimoine, le maire, Dominique Delivet, et le Conseil municipal ont accepté que 13 panneaux soient réalisés, 10 l'ont été dans un premier temps et les autres seront installés au gré de nos recherches.

Panneau n°1, Place Robert Sarre UN SITE NATUREL PRIVILÉGIÉ

Cette place nous permet de visualiser les potentialités naturelles de développement qui furent à l'origine de la création du village. La première chance d'Argences tient à sa position de carrefour entre trois terroirs : au nord les marais des Terriers, au sud-ouest la campagne de Caen, limoneuse sur un substrat calcaire, à l'est l'Avant-côte d'Auge couronnée de forêts et le gué sur la Muance, croisement de voies très anciennes. Cette vallée offrait des pâturages recherchés pour l'élevage. L'ouverture au nord sur la vallée de la Dives était menaçante. A une date non connue, un large périmètre de défense, que révèle encore le plan du bourg, a répondu aux menaces d'invasion.

Les collines d'argile, aux versants orientés plein ouest ont, dès l'époque gallo-romaine, porté un vignoble complanté de fruitiers qui fut renommé au Moyen-âge puis il disparut au XIXe siècle. Son substrat argileux est à l'origine d'industries de poteries et de tuileries actives jusque dans les années 1980.



Panneau n°2, Square Volpiano UN BOURG MÉDIÉVAL CRÉE PAR L'ABBAYE DE FECAMP

La seconde chance d'Argences fut historique. Entre 990 et 1025, les ducs de Normandie, ancêtres de Guillaume, donnèrent cette terre à l'abbaye de Fécamp qu'ils voulaient doter en riches revenus. Guillaume Volpiano, célèbre réformateur bénédictin, brillant intellectuel dirigea cette congrégation à partir de 1001. Alors furent réalisés les travaux et investissements à l'origine du développement du bourg. C'est l'époque de la Révolution agraire qui est à l'origine de l'enrichissement de l'Europe du Xe au XIIIe siècle. Argences en bénéficia largement. Par l'augmentation des productions agricoles, les populations se multiplièrent et le commerce de proximité se développa. Argences devint un centre frumentaire actif et bien peuplé. Le village s'étendit entre le périmètre fortifié et le moulin puis gagna les hauteurs du Mesnil.



Panneau n°3, Bord de Muance, rue Dusoir LE MOULIN DE LA PORTE

Ce moulin est un patrimoine rare par son ancienneté et la connaissance de son histoire. Son site, exploité depuis près d'un millénaire, attesté par une charte des Ducs de Normandie de 1025, le place parmi les plus anciens de notre région. Nous en connaissons parfaitement l'histoire par de nombreux documents conservés aux Archives départementales du Calvados notamment tous les baux de fermages depuis 1648, puis après la Révolution, tous les propriétaires et les travaux entrepris. C'est l'originalité des visites que nous proposons. Un moulin en production et son histoire. Pendant ces dix siècles, trente générations d'Argençais sont venus s'y ravitailler en farine, hormis quelques années sous l'occupation anglaise au début du XVIe siècle, pendant la guerre de Cent ans. Le moulin s'arrêta après l'accident du dernier meunier dans les années 1980.

Panneau n°4, Place du Général Leclerc UN CENTRE FRUMENTAIRE IMPORTANT DEPUIS LE MOYEN ÂGE

Le centre bourg, disparu sous les bombardements de 1944 et la reconstruction, était un des plus actifs de la région depuis sa création. En 1025, le duc de Normandie Richard II autorise le marché d'Argences qui se tient depuis ce temps sur la même place le jeudi matin. La grande halle à blé, la halle aux menus grains, au beurre et boucherie furent complétées au Moyen-âge par la foire Saint-Lucas, puis au XIXe siècle par de nouvelles halles, boulevard Deléan. De nombreux commerces et artisans complétaient ces structures. Ainsi le bourg d'Argences un millénaire durant fut un centre frumentaire dans un véritable bourg. Cette fonction se maintient et se développe depuis la récente rénovation du centre.

L'HISTOIRE D'ARGENCES EN 10 ÉTAPES ! (SUITE)

Panneau n°5, Parvis de l'église LES EGLISES D'ARGENCES

A la Révolution, Argences compte 2 paroisses, Saint-Patrice et Saint-Jean. La première, la plus ancienne, église paroissiale d'origine romane, s'élevait derrière l'ancien hôtel de Normandie, rue de Derrière les Portes. Elle fut d'abord déchristianisée sous la Révolution puis détruite en 1944. La seconde église, Saint-Jean, est au départ la chapelle des moines, attenante au moulin, près de leur prieuré. Elle fut entièrement reconstruite en 1737 et érigée en seconde paroisse. Le clocher est dynamité par les allemands le 20 juillet 1944, le reste du bâtiment est détruit par les bombardements d'août. Il ne reste que des pans de l'abside et un bas relief représentant la Sainte Famille qui ornait un autel. Cette sculpture a été placée en 2014 dans la nouvelle église Saint Jean-Baptiste. Plusieurs chapelles existèrent à Argences, deux ont donné leur patronyme aux chemins qui escaladent la côte, Sainte-Eustache et Sainte-Catherine, traditionnelle patronne des meuniers.



Panneau n°6, Rue de la Morteau LE MOULIN CAILLOUÉ ET LA REVOLUTION INDUSTRIELLE

La création de ce moulin en 1795 par le sieur Cailloué témoigne du rôle important de ces machines au début du XIXe siècle. Le long de la Muance, une vingtaine de «tournants» travaillaient le bois, l'huile de colza pour l'éclairage et surtout les céréales. Cette multiplication des roues entraîna une régulation générale en 1862. Argences est alors touché par la Révolution industrielle, le chemin de fer arrive à Moul, la famille Deléan crée une très prospère fabrique de perles de verre filé travaillées au domicile de centaines de perleuses. La grande tuilerie mécanique de Normandie élève ses hautes cheminées au Fresne, une usine produit du gaz de houille rue Gourmez, elle permet l'éclairage public, mais la population n'augmente plus en raison de l'exode rural puis de la guerre de 1914.

Panneau n° 7, Route de Vimont LA PETITE GARE - LE CHEMIN DE GUILLAUME

Fin XIXe siècle, le développement des activités industrielles de la tuilerie, du marché et les besoins de déplacement des gens incitent les frères Gourmez, directeur de l'usine à demander la création d'un chemin de fer reliant le bourg à la gare de Moul. Plusieurs tracés sont proposés notamment celui de Décauville dont le nom a été repris pour la voie verte qui lui a succédé. Il fallut attendre plus de 20 ans pour sa réalisation. La petite gare route de Vimont en témoigne, elle présente des décors vernissés qui étaient la spécialité de l'usine du Fresne. C'était déjà par cette route qu'en l'été 1047, le jeune duc Guillaume gagna le gué Béranger à Vimont et le champ de bataille de Valès dunes où il écrasa ses barons révoltés. Elle le conduisit à la victoire et à la puissance qui sera celle de la Normandie ducal.

Panneau n°8, Rue de la gare LE CIMETIERE DE TOUSSAINTS

Sa création pourrait remonter au XIVe siècle, époque des grandes pestes comme semblent l'indiquer son nom et son éloignement du bourg. Il conserve la mémoire de bien des Argençais célèbres par leur vie et leurs exploits comme celle du grognard Jacques Pierre Lechartier, grenadier à cheval de la Garde impériale qui combattit victorieusement aux côtés de Napoléon, celle du docteur Dusoir et du prêtre réfractaire Augustin Charles Lefèvre.



Panneaux 9 et 10, Square Paul Derrien, Rue Maréchal Joffre COMBATS ET MARTYRS

Ici s'élevait jusqu'en juillet 1944, la propriété du docteur Paul Derrien dynamitée par la gestapo avant son départ en juillet 1944. Le mur de clôture a été restauré et sauvegardé. Il porte encore la plaque en laiton du docteur, un autre apposée après la Libération et une troisième rappelle l'exode des argençais en juillet 1944. En ces lieux vécut, résista et fut martyrisé le docteur Paul Derrien quelques heures avant le Débarquement. Jardin du souvenir des combats de Résistants.

Prenez le temps de lire chacun de ces 10 panneaux pour appréhender l'histoire d'Argences. Elle est riche et diverse. D'autres seront réalisés sur la Révolution dans notre bourg, sur les autres moulins qu'actionna la Muance et sur la Tuilerie du Fresne. Les textes sont à disposition du public à l'Office de tourisme.

Texte écrit par Christian LECHEVALIER





SORTIES & MANIFESTATIONS EN « VAL ÈS DUNES » - SAISON 2015

* MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME

JUILLET

*SAMEDI 4 JUILLET (CHICHEBOVILLE)

> ESCAPADE NATURE EN VAL ÈS DUNES

« Plantes comestibles des marais et atelier cuisine »
Promenade commentée par le botaniste Thomas Bousquet suivie d'une animation culinaire avec le Chef Dominique LÉBOUCHER. RDV 14h à la salle des fêtes de Chicheboville, coût 3€.

LUNDI 13 JUILLET (ARGENCES)

> FÊTE NATIONALE

Bal et feu d'artifice au stade d'Argences
Mardi 14 juillet : Cérémonies officielles

AOÛT

*SAMEDI 22 AOÛT (TERRITOIRE CDC)

> ESCAPADE EN VAL ES DUNES

« Circuit Guillaume en Val ès dunes »
Sortie en voitures particulières (possibilité de covoiturage) sur les pas de Guillaume, récit de la bataille et présentation des lieux et des équipements.
Rdv à 14h00 à l'Office de tourisme - coût 3€

SEPTEMBRE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

> FORUM DES ASSOCIATIONS

Argences : de 10h à 17h au gymnase
Cagny : de 14 à 17h30 à la salle omnisport,
Frénouville : le matin à la salle des sports

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

> FOIRE AUX GRENIERS

Airan, près de la salle polyvalente.
Stade d'Argences organisé par le comité de jumelage.
Stade de Frénouville organisé par l'AIPEF.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE (ARGENCES)

> JOURNÉES DU PATRIMOINE EUROPÉEN

Visite guidée du Moulin de la porte et mise en production de farine de blé bio, démonstration d'artisans.
Entrée gratuite. 10h00-12h00 / 14h30-18h00
Vente de pains, de farine et de crêpes

OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »

Place Général Leclerc - 14370 ARGENCES
© 02 31 85 38 82 - E-mail : contact@otvalesdunes.net
Ouvert jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 12h15.
Rejoignez-nous sur facebook
Retrouvez le programme de toutes les animations proposées par l'office de tourisme sur le site www.otvalesdunes.net



*SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

> 5^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE MÉDIÉVALE

« GUILLAUME EN VAL ÈS DUNES » DANS LE CŒUR DE BOURG D'ARGENCES

Pour le 1^{ère} fois, la fête débutera le samedi 19 septembre à partir de 16h dans le bourg d'Argences par un marché traditionnel et spectacle de rue en soirée

Dimanche 20 septembre de 10h à 18h : visite du Moulin de la Porte mis en production de farine de blé bio, spectacle de reconstitution de la bataille, camp médiéval, musiques et danses d'époque, spectacle équestre, marché médiéval et artisanal, jeux pour enfants, restauration médiévale ...

ENTRÉE GRATUITE



INFOS PRATIQUES

SERVICES PUBLICS

> **MAIRIE** - 2 place du Général Leclerc
Tél. : 02 31 27 90 60 - Fax : 02 31 23 18 79
Email : secretariat.mairie@argences.com
Site-Web : www.argences.com
Ouvert du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

> **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « VAL ÈS DUNES »**
1 rue Guéritot - 14370 ARGENCES
..... © 02 31 15 63 70
Email : cdc@valesdunes.fr
Site-Web : www.valesdunes.fr

> **OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »**
Pl. du Général Leclerc.... © 02 31 85 38 82
E-mail : contact@otvalesdunes.net
Site-Web : www.otvalesdunes.net
Jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 12h15

> **PERCEPTION DE TROARN- ARGENCES**
13, rue point du jour - Troarn
..... © 02 31 23 31 63

> **SÉCURITÉ SOCIALE**
Renseignements auprès du Point Info 14
à Bellengreville..... © 3646

> **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
Avenue du 6 juin - 14000 Caen
..... © 0 820 25 14 108
Rens. : Point Info 14 à Bellengreville

> **CENTRE MÉDICO-SOCIAL**
4 place du Général Leclerc
© 02 31 23 03 13 - Fax : 02 31 23 08 20
Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à
12h00 et de 14h00 à 16h30, fermé le jeudi matin.

SÉCURITÉ

> **GENDARMERIE NATIONALE**
D613 à Moul't ... © 17 ou © 02 31 15 04 80

> **POLICE MUNICIPALE**
2 place du Général Leclerc.. © 02 31 27 90 67

SERVICES AUX CITOYENS

> **MISSION LOCALE**
Rue Guéritot © 02 31 46 21 46
Permanence le jeudi - locaux de la CDC - sur RDV

> **C.L.L.A.J**
(COMITÉ POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES)
1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois
de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous
Locaux de la Communauté de communes
..... © 02 31 95 38 32
Site-Web : www.cllaj-caen.fr

> **ESPACE EMPLOI**
Mairie - 10 rue Léonard Gilles
14370 Bellengreville
E-mail : emploi@valesdunes.fr
..... © 02 31 23 68 08

> **POINT INFO 14**
Mairie - 10 rue Léonard Gille
14370 Bellengreville
Email : pointinfo14bellengreville@valesdunes.fr
..... © 02 31 80 78 28

> **PÔLE EMPLOI**..... © 3949

VIE QUOTIDIENNE

> **BIBLIOTHÈQUE**
Place de la République
Tél. : 02 31 26 20 45
E-mail : bibliotheque.argences@orange.fr
Mardi de 16h00 à 18h00
Mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00
à 18h00 - le vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h30 à 12h30

> **MARCHÉ HEBDOMADAIRE**
TOUS LES JEUDIS DE 8H30 À 12H30
Place de la République et Bd Deléan
Maryvonne MIQUELOT. © 06 82 03 30 35

> **LA POSTE**
8 pl. du Général Leclerc © 02 31 15 28 88
Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00 et 14h - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h30
Levée du courrier : 16h00 - samedi 12h30

TRANSPORT

> **NORMANDIE TAXI** © 02 31 23 01 76

> **BUS VERT DU CALVADOS**
..... © 810 21 42 14

JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

> **École maternelle Sonia DELAUNAY**
..... © 02 31 23 66 30
> **École élémentaire Paul DERRIEN**
..... © 02 31 23 03 90
> **Cantine** © 02 31 23 99 80
> **Collège**..... © 02 31 23 61 39
> **École privée Sainte-Marie**
..... Tél : 02 31 23 60 58
> **Centre de Loisirs d'Argences**
Directrice du centre : M^{me} ADAMICK
..... © 06 73 33 90 26
Ou l'UNCMT d'Hérouville St-Clair : 02 31 46 80 40

SANTÉ

> **C.H.R.U DE CAEN** ... © 02 31 06 31 06

> **NORMANDY AMBULANCES** © 02 31 23 68 00

> **CENTRE ANTIPOISON** .. © 02 41 48 21 21

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

> **D^r DEMONTROND J. BERNARD**
15, Bd Deléan - Tél. : 02 31 23 67 00

> **D^r SAUVAJON-CARPENTIER MARIE-HÉLÈNE**
3 rue André Gourmez - Tél. : 02 31 23 60 12

> **D^r GERMAIN**
3 rue André Gourmez - © 02 31 23 60 12

> **D^r LOEB-MANSOUR**
1, rue Albert Frilley © 02.31.23.69.87

> **D^r MENARD DECOUTERE ET D^r BADIOU**
21 Chemin du Bissonnet .. © 02.31.23.78.41

> **INFIRMIERES**
15 Boulevard Deléan © 06 48 89 65 51

> **PSYCHOLOGUE**
23 rue du Bissonnet..... © 06 21 33 82 49

CABINET DENTAIRE

35, rue de la Gare © 02 31 23 62 87

ORTHOPHONISTE

23 rue du Bissonnet..... © 02.31.23.35.35

OSTÉOPATHE

23 rue du Bissonnet..... © 06 46 08 14 15

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

> 21 rue Derrière les Portes © 02 31 23 93 49

> 18 rue Lecomte..... © 09 81 22 76 90

PHARMACIE

Boulevard Deléan..... © 02 31 23 60 35

PÉDICURE

3 rue saint Jean © 02 31 23 65 57

CABINET VÉTÉRINAIRE

7 rue Georges Lemesle
..... © 02 31 23 61 22 - © 02 31 36 01 56

OPTICIEN

1 boulevard Deléan..... © 02 31 23 03 64

NUMÉROS D'URGENCE

> **SAMU** © 15

> **POMPIERS**..... © 18

> **POLICE SECOURS** © 17

> **N° D'URGENCE EUROPÉEN**..... © 112

(permet d'obtenir le centre de secours le plus
proche du lieu d'appel.)

> **CENTRE ANTI-POISON INTER-RÉGIONAL**
..... © 02 41 48 21 21

> **SOS MÉDECIN**... © 3624 ou © 02 33 01 58 51

NUMÉROS VERTS

> **DROGUES INFO SERVICE** © 0 800 23 13 13
(appel gratuit depuis un poste fixe)

> **ECOUTE CANNABIS** © 0 811 91 20 20
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> **ECOUTE CANNABIS** © 0 811 91 20 20
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> **JOUEURS ÉCOUTE INFOS SERVICE**
..... © 0811 91 30 30

> **TABAC INFO** © 0 825 309 310
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> **SIDA INFO SERVICE** © 0 800 840 800
(appel gratuit depuis un poste fixe)

> **ENFANCE MALTRAITÉE**
..... (24/24 - 7j/7) © 115

> **VIOLENCES CONJUGALES** © 39 19

> **VIOLS FEMMES INFO** © 0800 05 95 65

> **SOS AMITIÉ CAEN**..... © 02 31 44 89 89

> **ACCUEIL/HÉBERGEMENT (24h/24 - 7j/7)** © 115

AUTRES

■ **E.H.P.A.D - MAISON DE RETRAITE**

17 rue de Troarn © 02 31 23 62 88

■ **PRESBYTÈRE**

Rue Dusoir © 02 31 23 60 69

■ **ETUDE NOTARIALE**

11 place de la République .. © 02 31 23 60 07

■ **POMPES FUNÈBRES**

24 rue du Maréchal Foch.... © 02 31 37 60 00

LISTE DES ASSOCIATIONS D'ARGENCES

ASSOCIATIONS SPORTIVES



> **ARGENCES TENNIS CLUB (p 27)**
50 Bis Rue Maréchal Joffre
Emmanuel Paccaud.....☎ 06 30 77 58 95
E-mail : argencestennisclub@gmail.com



> **BILLARD CLUB ARGENÇAIS**
24 rue de la Résistance - 14 630 Frenouville
M. LEFÈVRE ☎ 02 31 39 15 63
E-mail : billardclub.argences@gmail.com



> **E.S.A TIR À L'ARC**
12, rue Jean ZAY - 14 370 MOULT
M. BOUET Ludovic.....☎ 06 58 49 89 00
E-mail : ludovic.bouet79@gmail.com



> **E.S.A BASKET (p 26)**
Gymnase - Pl Marronniers - 14 370 Argences
M. FAGET ☎ 06 30 84 01 08
E-mail : esabasket@hotmail.fr



> **E.S.A PÉTANQUE**
78 rue Eole - 14 370 Chicheboville
M. JOUBLIN Claude.....☎ 02 31 23 03 22
E-mail : claude.joublin@orange.fr



> **FOOTBALL CLUB D'ARGENCES (p 25)**
Club House - Rue M^l Joffre - 14 370 Argences
M. ASSIRATI Bernard☎ 06 13 49 15 25
E-mail : fc.argences@cfbn.fr



> **GYM DOUCE**
M^{me} GHILIANI Janine.....☎ 02 31 23 61 63



> **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (p 28)**
15 rue de Mezidon - 14 370 Airan
M^{me} JARDIN Suzanne☎ 02 31 23 02 68



> **JUDO (p 28)**
E-mail : judo.club.argençais@gmail.com



> **KARATÉ DU « VAL ÈS DUNES » (p 29)**
M. BATAILLE Jacques☎ 06 14 40 03 04
karate.val.es.dune.argences@gmail.com



> **RANDONNÉES PÉDESTRES**
M^{me} LIBERGE☎ 02 31 23 54 93



> **TWIRLING CLUB « LES CAPUCINES » (p 29)**
10 rue André Lemaître - 14 370 Billy
M^{me} LEPAGE Françoise ...☎ 02 31 79 89 45
E-mail : twirl-argences@hotmail.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES (suite)



> « **VAL ÈS DUNES** » **HANDBALL (p 27)**
2 rue Edith Piaf - 14 370 Argences
LEVIELLE Muriel.....☎ 06 67 93 55 26
E-mail : vdhandball@gmail.com



> **VÉLO SPORT ARGENCES (p 28)**
16 rue Eustache Pilon - 14 370 Argences
M. MARCHAND Daniel ...☎ 06 88 01 63 11
E-mail : velosportargences@laposte.net



> **VÉLO VERT DE LA MUANCE (VTT) (p 26)**
6 rue Maréchal Foch -14 370 Argences
M. CENDRIER Franck.... ☎ 06 17 18 36 66
E-mail : postmaster@velovertdelamuance.fr



> **YOGA**
M^{me} TROCQUE A.....☎ 02 31 39 25 80

ASSOCIATIONS CULTURELLES



> **ADESA (p 36)** « ASSOCIATION DE DÉFENSE
DE L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR D'ARGENCES »
7 rue du Pays d'Auge - 14 370 Argences
M. LIEVRE Michel..... ☎ 02 31 23 94 73



> **APOSA (SPECTACLES) (p 34)**
56 rue Maréchal Joffre - 14 370 Argences
M. GEFFROY Serge☎ 02 31 23 06 84
E-mail : aposaspectacle@orange.fr



> **LES AMIS DU MOULIN DE LA PORTE (P 33)**
1 rue du Moulin - 14 370 Argences
M. CAUVIN Claude.....☎ 02 31 23 95 15



> **CLUB MAGIC NORMAND (p 30)**
2 Bis Impasse Saint-jean - 14 370 Argences
M. MATTHIESEN Ouilid
.....☎ 06 73 96 81 25
E-mail : club.magic.normand@gmail.com



> **COMITÉ DE JUMELAGE (p 32)**
ARGENCES-HETTSTADT
5 rue Corisande - 14 370 Argences
M. LABOUROT Gilbert☎ 02 31 23 08 07
E-mail : gilbert.labourot@wanadoo.fr



> **ÉCOLE DE MUSIQUE**
INTRACOMMUNAUTAIRE POM (p 31)
Mairie - Place Paul Quéllec - 14 670 Troarn
M. Nezet Jean-Luc☎ 06 62 47 69 94
E-mail : ecoledemusique-ebem-ved@gmail.com



> **FAMILLES RURALES (p 31)**
Rue Guéritot - 14 370 Argences
M^{me} BOULLIN Pierrette....☎ 06 78 02 53 57



> **GROUPE FOLKLORIQUE (p 32)**
27 rue G Flaubert - 14 370 Argences
M. ROGER Claude.....☎ 02 31 23 01 14

ASSOCIATIONS CULTURELLES (suite)



> **PHOTO CLUB CLIN D'OEIL (P 30)**
« Les Marronniers » - 14670 Saint-Pair
M. OGER Patrick - ☎ 02 31 23 31 45
E-mail : patrick.oger.ets@orange.fr

ASSOCIATIONS SOCIALES



> **A.D.M.R DES CÔTEAUX**
2 pl. de la République - 14 370 Argences
M^{me} VERDUZIER.....☎ 02 31 23 99 78
.....☎ 02 31 23 07 11



> **AMICALE DES DONNEURS DE SANG (p 35)**
6, rue Chanoine Leprévost - 14 370 Argences
M. LE MESLE Michel☎ 02 31 23 68 47
E-mail : michel.le-mesle@orange.fr

> **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (p 35)**
Caserne des Sapeurs Pompiers
19 rue du Vérignier - 14 370 Argences
M. HEBERT M. ☎ 02 31 23 00 14

> **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DU COLLÈGE JEAN CASTEL**
M^{me} GODEFROY P..... ☎ 02 31 23 28 06

> **DE L'ÉCOLE MATERNELLE S^{TE}-MARIE**
M^{me} BLIN Emmanuelle ☎ 06 85 22 70 20

> **DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PAUL DERRIEN**
M^{me} GUILLLOTTE ☎ 06 82 87 63 74



> **FNACA ET ANCIENS COMBATTANTS (p 34)**
7 rue Gustave Flaubert - 14 370 Argences
M. DELAMARRE Guy - ☎ 02 31 23 06 04



> **1450^E SECTION DES MÉDAILLES
MILITAIRES DE MOULT, ARGENCES
& ENVIRONS**
4 imp. R. Mathilde -14 370 Bellengreville
M. BERGET René ☎ 02 31 23 37 63



> **SECOURS CATHOLIQUE**
1 TER rue Dusoir - 14730 Argences
M^{me} PROFIT Bernadette ..☎ 02 31 26 19 90
.....☎ 06 03 43 29 27

VIE PRATIQUE



> **S.M.E.O.M. D'ARGENCES (p 40)**
RD 40 - 14 370 Moulton☎ 02 31 23 42 42
E-mail : smeom@smeom.fr



> **OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »**
Place Général Leclerc -14 370 Argences
.....☎ 02 31 85 38 82
E-mail : contact@otvalèsdunes.net

LE SPORT

La municipalité d'Argences reste fidèle à sa tradition de soutien aux associations sportives. Les subventions de la commune à ces associations n'ont pas diminué pour l'année 2015 malgré des contraintes budgétaires. Nous sommes fiers de la vitalité de ce tissu associatif sportif local et nous l'encourageons au maximum avec notamment la remise des diplômes sportifs chaque année au mois de novembre. Le 14 novembre dernier, près de 200 personnes étaient présentes pour honorer nos meilleurs joueurs ! Tout au long de l'année, nos associations sportives sont au plus près de nos jeunes et animent notre territoire.



Comme nous vous en avons déjà parlé dans l'édition du dernier bulletin municipal, **le projet de construction d'un deuxième gymnase avance avec la délivrance du permis de construire et le lancement des appels d'offres.** Il sera situé face au centre aquatique DUNEO géré par la CDC « Val à dunes ». Les travaux de voirie ont commencé à la fin du mois de mai et la construction du gymnase débutera fin juin.

Il sera équipé de tout le matériel sportif moderne et disposera d'un dojo. Si ce gymnase représente un coût financier important pour notre commune, il est aussi un investissement nécessaire pour pouvoir permettre aux associations sportives, au collège et aux écoles publiques et privées de développer leurs activités, les créneaux disponibles dans un seul gymnase ne répondant plus à leurs besoins.

*Richard MARTIN,
Adjoint en charge du sport et de la culture*

LE FUTUR GYMNASSE



Maquette du projet

Le nouveau gymnase d'Argences comportera :

- > Une salle multisport (basket, handball, tennis..) avec des gradins pour 300 personnes
- > Un dojo
- > Un mur d'escalade qui sera aménagé ultérieurement.
- > Un hall d'accueil
- > Trois bureaux
- > Des espaces arbitres
- > Des vestiaires sanitaires

Sa construction :

- > Il sera réalisé en charpente en bois lamellé collé et bardage avec la partie vestiaires en brique enduite.
- > Les salles de sport seront éclairées zénithalement de façon à ne pas avoir de contre jour sur les terrains de sport.
- > Les matériaux choisis, tout en étant résistants pour une bonne durabilité, sont chaleureux de par leurs couleurs.
- > L'acoustique a été particulièrement étudiée pour le confort des usagers.



FOOTBALL CLUB D'ARGENCES



Après des années de présidence assurées par Alain LEU, le FC Argences est maintenant présidé par Bernard ASSIRATI. Il compte, pour cette saison 2014-2015, 273 licenciés avec 22 équipes des U7 aux vétérans (dont 18 équipes U7-U18 en entente avec Moulton-Bellengreville).

Pour faire vivre et évoluer le Club dans les meilleures conditions qu'il soit, de nombreux bénévoles oeuvrent au quotidien en complément des salariés embauchés par le biais du GEAA (Groupement d'Employeurs d'Animations Argençais)

Le bureau est composé de 18 membres répartis comme suit :

Un comité directeur :

Président : Bernard ASSIRATI

1^{er} vice président : Laurent TURPIN

2^{ème} vice président : Pascal LEBLOND

3^{ème} vice président : Frédéric OGER

Trésorier : Jonathan CRUCHON

Trésorier adjoint : Hervé RUIZ

Secrétaire : Isabelle MAURICE

Secrétaire adjoint : Céline CREIGNOU

5 commissions : Technique, Sportive, Communication, Administrative & Financière, Animations

LA SAISON 2014-2015

Cette saison a été marquée par la création d'une entente sportive avec les clubs de Moulton et Bellengreville afin d'optimiser les ressources et poursuivre le développement et la qualité de l'école de football dédiée aux 6-18 ans.

Cette entente pourrait déboucher sur un groupement qui permettrait de faire évoluer les équipes jeunes à un niveau plus conforme aux ambitions des deux clubs.

Outre les salariés éducateurs, jeunes et seniors profitent de l'encadrement d'une vingtaine de bénévoles toujours fidèles au poste !

Pour la qualité de ses infrastructures, de son projet pédagogique et de la compétence de ses éducateurs, le FC Argences s'est vu, pour la 3^{ème} fois consécutive, renouveler le **Label FFF des écoles de football**.



Le club organise, aux vacances de printemps et en juillet, un **stage « Oxy Jeunes »** (activités sportives, sorties ...). Jusque-là réservé aux jeunes de 6 à 15 ans, il a accueilli en avril 2015, les jeunes jusqu'à 18 ans ; une semaine étant consacrée aux 6-13 ans et la seconde aux 14-18 ans afin de répondre de façon plus cohérente aux attentes des participants.

Le club propose également des séances de découverte du football aux écoles primaires et participe activement aux activités périscolaires dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaire en faisant intervenir 3 animateurs.



NOS MANIFESTATIONS

Parmi les nombreux évènements organisés :

> **15 JUIN 2014 :** Journée Nationale des U9.

Participation de 900 jeunes footballeurs de 120 clubs différents encadrés par une centaine de bénévoles

> **21 SEPTEMBRE 2014 :** « tournoi de rentrée » du district du foot féminin à 8

> **11 OCTOBRE 2014 :** sortie en car au Stade de France pour assister au match France-Portugal (une centaine de participants)

> **22 NOVEMBRE 2014 :** invitation des sponsors pour un cocktail dînatoire

> **17 DÉCEMBRE 2014 :** goûter de Noël des enfants

> **14 MARS 2015 :** soirée annuelle du club au Forum d'Argences (cette année, au menu : paëlla)

> **14 JUIN 2015 :** tournoi des jeunes « Manu Leralle ». A chaque fin de saison, ce tournoi organisé dans nos infrastructures accueille entre 80 et 90 équipes

> **27 JUIN 2015 :** grande manifestation à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du Club

FCA

Club House

Rue Maréchal Joffre – 14370 ARGENCES

M. ASSIRATI Bernard – ☎ 06.13.49.15.25

E-mail : fc.argences@cfbn.fr





E.S.A BASKET

Fort de ses 164 licenciés, l'ESAB est fier des bons résultats de ses équipes lors de cette saison 2014-2015. En effet, quatre de nos équipes jeunes ont évolué en Championnat Elite Départemental et notre équipe féminine Régionale 1 a accédé à la poule haute en deuxième partie de championnat.

Cette année, l'ESAB s'est associé aux clubs de basket de Mézidon-Canon et Bellengreville afin de créer une Coopération Territoriale de Clubs qui nous a permis de mutualiser nos moyens humains et matériels et d'optimiser nos résultats sportifs. Nous reconduirons cette association pour la saison 2015-2016.



Le reste de l'année fut ponctué de manifestations diverses telles que la foire aux jouets, les stages sportifs, les tournois et un match de gala de niveau national au mois d'août.



ESAB

M. FAGET Nicolas - ☎ 06 30 84 01.08

<http://club.quomodo.com/esabasket/accueil.html>



VÉLO VERT DE LA MUANCE

Le club de VTT du Vélo Vert de la Muance vient de clore sa 24^{ème} année, et la 25^{ème} nous emmène vers de nouveaux horizons.

L'effectif pour cette nouvelle année est de 22 adhérents dont 2 jeunes pratiquants venant rouler au sein de nos sorties sous la responsabilité d'adultes et en accord avec leurs parents.

Un programme est établi mensuellement afin d'organiser au mieux les regroupements entre adhérents pour rouler soit entre nous ou participer à des organisations extérieures. On peut estimer à environ **2 000 km** le nombre de kilomètres parcourus.



ACTIVITÉS 2014

Nous avons organisé 3 randonnées en 2014 :

> **27/04/2014** - La Petite Suisse à Pont d'Ouilley
200 participants

> **06/07/2014** - La Cinglaise à Bretteville/Laize
90 participants malgré la pluie

> **12/10/14** - Randonnée d'Automne à Argences
190 participants VTT et marcheurs

> **Le week-end « gîte »** - Organisé à l'Ascension a été l'occasion de participer au rassemblement « la Maxi Verte » à Domfront, proposé par notre fédération.

> **Du 07 au 11 octobre 2015** - Un groupe de quelques membres fera le déplacement au Roc Azur, la plus grande course en Europe.

> **Décembre 2015** - nous clôturerons l'année par notre traditionnel repas



VÉLO VERT DE LA MUANCE

6 rue Maréchal Foch -14 370 Argences

M. CENDRIER Franck - ☎ 06 17 18 36 66

E-mail : postmaster@velovertdelamuance.fr

Vous pouvez suivre nos activités sur notre site ou sur Facebook

Site-Web : www.velovertdelamuance.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/velovertdelamuance>



ARGENCES TENNIS CLUB

Le club de tennis d'Argences compte environ 130 licenciés. Des cours collectifs sont dispensés par des enseignants aux enfants et adultes du mardi soir au samedi matin.



Il est bien sûr possible d'être membre du club sans prendre de cours, mais juste pour accéder aux 2 terrains extérieurs et à la salle de façon illimitée.

Un tournoi interne homologué est organisé chaque année au printemps. Des équipes sont engagées au championnat d'hiver (une sénior et une sénior +) ainsi qu'au championnat de printemps (2 équipes séniors et 1 sénior +) sans oublier les équipes jeunes. Un tournoi amical de double est organisé en partenariat avec les clubs voisins (Bellengreville et Moul).



D'autres animations ont lieu en cours d'année : sortie à Roland Garros, barbecue en fin de saison, foire à tout, galette des rois....

Si de nouveaux joueurs souhaitent rejoindre notre club, notamment des filles/femmes car il n'est pas possible de faire une équipe à ce jour par manque de joueuses, n'hésitez pas à nous contacter.

ARGENCES TENNIS CLUB

50 bis, rue Maréchal Joffre - 14370 ARGENCES
Franck Pécout - Enseignant - ☎ 07 70 37 68 10
Emmanuel Paccaud - Président - ☎ 06 30 77 58 95
E-mail : argencesclub@gmail.com
Site-Web : www.club.fft.fr/argences.te



VAL ÈS DUNES HANDBALL

Le club de handball est dirigé par une dizaine de bénévoles. Après avoir créé le club et présidé celui-ci pendant 8 ans, Vanessa Adamcik a laissé sa place de présidente à Muriel Levielle (mais elle reste membre du club). Cette année encore l'école de handball a obtenu le label Argent.

Notre jeune joueuse Pauline Le Dret fait partie de l'équipe « moins de 18 France », elle est toujours licenciée dans le club. Une autre de nos joueuses, Gwenaëlle Latouche qui fait partie de l'équipe du Calvados a pour objectif d'intégrer le pôle espoir.

Le club propose régulièrement à ses jeunes joueurs d'assister à des matchs de National 1 soit pour voir l'équipe masculine du Caen HB ou l'équipe féminine de Colombelles.

La prochaine coupe du monde de handball se déroulera en France et le club espère pouvoir emmener ses jeunes joueurs assister à un ou plusieurs matchs de l'équipe de France.



Si vous avez envie de pratiquer le handball dans un club convivial n'hésitez pas, venez nous rejoindre ! Nous accueillons les jeunes de 5 à 11 ans, le mardi à partir de 16h30 au gymnase d'Argences (goûter offert avant l'entraînement).



VAL ÈS DUNES HANDBALL

2 Rue Edith Piaf - 14370 ARGENCES
Muriel LEVIELLE Présidente : 06 67 93 55 26
Françoise TOUCHARD : 06 32 49 66 81
E-mail : vdhandball@gmail.com





VÉLO SPORT D'ARGENCES

Affilié depuis deux saisons à la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) et à la FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural), le VSA maintient le cap au niveau de ses licenciés. Actuellement, nous recensons **83 adhérents** qui se trouvent répartis en différentes sections.

- > **Le cyclo sport** : relancé depuis deux saisons, la dizaine de sportifs du club affichent des ambitions puisque l'an dernier quatre victoires sont venues enrichir le palmarès du club. L'équipe, actuellement animée par les anciens du club, souhaiterait voir des jeunes venir les rejoindre, et contribuer ainsi à l'épanouissement de l'activité.
- > **Le cyclotourisme** : toujours aussi actif et fort d'une vingtaine d'unités, les membres du VSA assurent de leur présence les divers brevets mis en place par les associations de la fédération. Le niveau accessible à tous permet à tous de prendre du plaisir à pratiquer le vélo.
- > **Le vélo loisir** : activité de détente et d'entretien, les dix adeptes de cette discipline vous invitent à venir les rejoindre, vous y pratiquerez le vélo pour le plaisir sur des sorties d'une trentaine de kilomètres à allure modérée.
- > **La marche nordique** : c'est la 3^{ème} saison que cette activité a été créée, de confidentielle à sa création, elle est en pleine expansion avec actuellement une cinquantaine de pratiquants assidus.

Nous nous retrouvons :

- > Pour les cyclotouristes, le mercredi à 14h00 et le samedi à 13h30
- > Pour le vélo loisir, le jeudi à 14h00
- > Pour la marche nordique, le mardi et le dimanche matin à 10h00



Notre modeste ambition est de donner la possibilité à tout un chacun d'accéder à une activité physique, grâce à des licences accessibles avec des tarifs modiques (53.00€ pour la pratique en compétition et 18.00€ pour les autres activités).

CALENDRIER 2014-2015

Pour la première fois, nous avons organisé un **BREVET** en semaine au mois de mars, l'occasion peut être de sensibiliser quelques jeunes à la pratique de ces sports.

LE DIMANCHE 10 MAI, notre traditionnelle « Randonnée des Pommiers Fleuris »

LE 16 OCTOBRE, notre assemblée générale.

VÉLO SPORT D'ARGENCES

16 Rue Eustache Pilon - 14370 ARGENCES
M. MARCHAND - ☎ 06 88 01 63 11

Site-Web : <http://velosportargences.wix.com/vsargences>

E-mail : velosportargences@laposte.net



LE JUDO CLUB

Cette année, le club de judo a fêté ses trente ans lors d'un repas organisé au Forum d'Argences le samedi 6 juin. Une centaine de personnes étaient au rendez-vous pour souffler les bougies du club. A cette occasion, les adhérents se sont vu remettre leurs ceintures. Un remerciement spécial à notre entraîneur, Lucas AUVRAY, pour son engagement auprès des élèves, sa disponibilité vis à vis du club, sa générosité et sa bienveillance. Sans oublier les autres animations organisées cette année : les différentes rencontres sportives, l'après-midi découverte pour les enfants en décembre et la « foire à tout » du 1^{er} mai 2015 qui a rencontré un vif succès.



Plus de renseignements :

E-mail : judo.club.argencais@gmail.com



LA GYM VOLONTAIRE

L'association de gymnastique volontaire est affiliée à la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV). L'objectif est de proposer un sport loisir convivial, actif et ouvert à tous. Les cours sont mixtes et accessibles à toutes personnes.

Nos activités :

Deux séances de **fitness** d'une heure trente sont proposées chaque semaine :

> le **lundi et le jeudi de 20h30 à 22h00**, salle du judo du gymnase



Le but est de permettre à chacun de pratiquer une activité physique régulière, sans esprit de compétition.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale sur le rythme de la musique. Ils sont encadrés par des animateurs diplômés d'état et comprennent des exercices de cardio, de renforcement musculaire, d'abdominaux, de fessiers, de stretching.

LA GYM VOLONTAIRE

Mme Jardin - ☎ 02 31 23 02 68





LE TWIRLING CLUB

Depuis 4 ans, notre club de twirling participe aux compétitions Départementales, Régionales et au championnat de France. Nous sommes très fiers des bons résultats obtenus. Nous accueillons les enfants à partir de 2 ans et les adultes, filles ou garçons, car avant tout le twirling est un sport pour tous : pratique de la gymnastique, de la danse et du lancé de bâtons avec des passages de degrés pour s'améliorer.

Le twirling est un sport complet qui nécessite d'avoir des notions sportives techniques et un sens développé de l'artistique pour proposer un ensemble harmonieux lors de nos prestations.



Démonstrations des Capucines lors du défilé du 13 juillet 2014



NOS ENTRAINEMENTS ONT LIEU

- > Au Forum le mercredi de 15h30 à 21h30 (créneaux horaires en fonction de l'âge et des catégories).
- > À la salle du dojo le samedi de 14h30 à 17h30.

TWIRLING CLUB « LES CAPUCINES »
10 rue André Lemaitre – 14370 Billy
Mme LEPAGE Françoise – ☎ 02 31 79 89 45
E-mail : twirl-argences@hotmail.fr



KARATÉ « VAL ÈS DUNES »

Après seulement deux années d'existence, le club de Karaté Val Es Dunes d'Argences compte, à ce jour, 56 licenciés (babys, enfants et ados, adultes) dont un bon nombre se sont déjà distingués à l'occasion de diverses compétitions : championnat et coupe de Normandie, Open et championnat inter-région ou coupe du Calvados, par exemple. Les cours se déroulent dans le dojo du gymnase et sont encadrés par Christopher Lelièvre, Chloé Hébert et Gladis Hébert (pour les babies), tous ceinture noire.



Notre club dynamique vous propose de découvrir la pratique du karaté Shotokan (katas et combat) dans un véritable esprit de convivialité, d'amitié et d'entraide. Cet art martial japonais requiert une véritable maîtrise du corps et de l'esprit, mais bien que faisant partie des sports de combat, il s'adresse à un large éventail de pratiquants mixtes, de tous niveaux sportifs et de tous âges.

L'enseignement comporte une partie théorique, les « katas », des enchaînements codifiés constituant la base gestuelle du karaté permettant de développer la mémoire, la concentration et la coordination.

L'autre partie est consacrée à la mise en pratique de ces mouvements lors de combats réalisés avec les protections adéquates.

Le karaté présente l'avantage de muscler le corps dans son ensemble : c'est un sport complet. Il permet également d'apprendre à canaliser son énergie, de gagner en réactivité et d'améliorer la confiance en soi, autant d'atouts que nous vous invitons à venir développer avec nous !

HORAIRES DES COURS

MARDI 18h - 19h (jusqu'à la ceinture jaune) : Dès 8 ans
19h - 20h (à partir de la ceinture jaune incluse)

MERCREDI 16h30 - 17h30 (à partir de 4 ans) : Babys
JEUDI 17h30 - 19h00 (tous grades confondus)
Dès 8 ans

KARATÉ « VAL ÈS DUNES »
Président : Jacques BATAILLE
Trésorier : Bruno HÉBERT
Secrétaire : Florence SÉBILO

☎ 02 31 22 10 84 - ☎ 06 14 40 03 04

E-mail : karate.val.es.dune.argences@gmail.com



L'association créée à l'initiative d'un groupe de joueurs fidèles et passionnés du Pays d'Auge, du Val ès dunes, de Caen et du bassin caennais. Sa mise en place apporte une vision plus officielle et structurée au groupe. Cette année, des joueurs d'Argentan, de Coutances et de Flers nous ont rejoints au sein de la direction de l'association et dans les activités.

A nos côtés depuis le début, la boutique «Bazar du Bizarre» de Caen continue à nous soutenir officiellement dans notre démarche.

NOS NOUVEAUTÉS

- > Le nombre de nos membres et dirigeants a doublé
- > Evènement, le tournoi « Drakkar tourmente 2015 » au Forum d'Argences le 13 juin 2015
- > Nouveaux moyens de communication: Facebook, Youtube, Twitch...

C'est quoi ce jeu de cartes Magic ?

C'est un jeu de réflexion, de tactique et de chance. Une sorte de poker version jeu de société. Il existe depuis 1993 où il a gagné un concours de jeu le plus novateur de son époque. Une partie se déroule classiquement entre deux joueurs. Chacun ayant un paquet de cartes qu'il a composé avant de débiter la partie. Sept cartes sont piochées au départ suivies d'une carte piochée par tour. Le but est de remporter la victoire en réduisant le compteur de points de vie de son adversaire à 0 sur les 20 du départ.



Nous nous retrouvons 1 fois par mois le samedi ou le dimanche et 1 à 2 fois par mois le vendredi soir.

Nous pouvons initier des débutants ou des personnes qui souhaitent découvrir le jeu sur les événements appelés «Rencontre Amicale Fun» (prêts de cartes possibles). Plus d'informations sur <http://bolt.niceboard.com>

CLUB MAGIC NORMAND

2 Bis Impasse St-Jean – 14370 ARGENCES
M. MATHIESEN Ouilid – ☎ 06 73 96 81 25
E-mail : club.magic.normand@gmail.com



LE FORUM DES ARTISTES

Organisé par le Photo-Club Clin d'Œil depuis maintenant 22 ans, le Forum des artistes a permis cette année de présenter le travail de nombreux artistes (peintres, sculpteurs, artisans d'art...) ainsi que des ateliers gratuits installés dans la 2^{ème} salle du Forum : exposition et démonstration de modélisme, créations de dentelles, costumes médiévaux, maquillage pour enfant et broderies sur machine... Le public pouvait même en profiter pour se faire photographier, maquiller et costumer s'il le voulait, grâce au stand photo animé par le Photo-Club Clin d'Œil. Dans la 1^{ère} salle, se tenait également un atelier de jonglage animé par Chris qui a remporté un vif succès auprès des enfants et certains adultes.

Le vernissage, en présence des élus de la ville d'Argences et de représentants de communes de la CDC, a été l'occasion de remercier et féliciter l'invitée d'honneur Corinne HOORELBEKE, peintre en décors.



LE CONCOURS PHOTO

Lors du Forum des artistes, le Club Photo Clin d'œil comme tous les ans, a organisé son concours photo. Thème et format libre séduisent chaque année un nombre important de photographes amateurs qui soumettent leurs travaux photographiques aux votes du jury et à celui du public qui visite le Forum. Les prix ont été remis aux lauréats le dimanche en fin d'après-midi en présence des élus de la ville d'Argences. C'est l'occasion aussi pour les membres du Club Photo de présenter leur exposition photo annuelle.

LA SOIRÉE « MAGIE »

En association avec le cercle magique Robert HOUDIN de Normandie, les membres du Club photo CLIN D'ŒIL ont proposé une grande séance de magie le 08 novembre 2014 au Forum d'Argences. Dans une ambiance cabaret, une douzaine de magiciens ont pendant 3 heures proposé leurs numéros sur scène. Du rêve pour les petits et les grands. Pendant l'entracte la magie ne s'arrêtait pas, puisque les artistes proposaient des manipulations en close-up aux tables des spectateurs. De l'illusion en tête-à-tête avec le magicien. Bluffant ! Les organisateurs, membres du club photo et magiciens remercient le public qui s'est déplacé nombreux, puisque cette soirée affichait complet ! Ce succès rend probable un nouveau rendez-vous en 2016 !

PHOTO-CLUB CLIN D'ŒIL

« Les Marronniers » - 14670 Saint-Pair
M. Oger Patrick - ☎ 02 31 23 31 45
E-mail : patrick.oger.ets@orange.fr



Depuis 35 ans, «Familles Rurales» grandit à Argences, grâce à la ténacité des équipes successives de bénévoles et aux savoir-faire de qualité des animateurs.



■ De 287 familles adhérentes en 2013-2014, l'association en compte **322 en 2015**, soit plus de **400 actifs** dans nos **17 activités** :

- > Danse, théâtre, dessin pour les jeunes.
- > Gym douce, anglais, tricot, couture, scrapbooking, yoga, fit'ness.
- > Randonnée, dessin, échecs, gym mémoire... pour les adultes.
- Trois nouvelles activités ont vu le jour à la rentrée 2014 : le pilates, le scrabble, le chinois.

Notons le succès grandissant des sorties cinéma pour les seniors, un vendredi par mois vers le Rexy à St-Pierre-sur-Dives et celui de la troupe de théâtre en novembre, les « D'Art'Gens » composée de neuf passionnés.

- Des sorties ponctuelles ont accueilli un large public :
 - > Au cirque à Caen en février.
 - > Au Haras du Pin dans l'Orne en septembre.
 - > Au Musée de la Manufacture Bohin à St-Sulpice-sur-Risle en mars.
 - > En promenade animée par Kévin Renault sur le thème «La faune et la flore» en juin.



■ L'exposition patchwork en avril, reconduite tous les quatre ans, a permis de faire découvrir des créations dont certaines ont demandé des mois, voire des années de réalisation.

Un grand merci aux adhérents pour la confiance qu'ils témoignent à notre association.

FAMILLES RURALES

Présidente de l'association : Pierrette Boullin
Trésorier : Benoît Hubert
Secrétaires : Yvelise Cobert et Josette Verduzier
© 06 78 02 53 57
Site-Web : www.familles-rurales-argences.fr



POM Musique, sous la direction de son président, Jean-Luc NEZET, poursuit son activité musicale en direction des jeunes et adultes des Communautés de communes « Val ès Dunes » et « Entre Bois et Marais ».



L'école fonctionne sur le principe de cours individuels de 30 mn de pratique instrumentale, et de cours collectifs de solfège d'une heure.

L'école compte, pour cette année scolaire, 170 élèves inscrits pour l'apprentissage d'un instrument. A ceux-ci, il faut ajouter les chanteurs de la chorale et les musiciens de l'harmonie (environ 40 personnes).

Les **trois ateliers** (cours de groupe basés sur la pratique musicale) continuent leur activité :

- > Un atelier « improvisation jazz » ;
- > Un atelier « djembé » qui regroupe des élèves de 15 à 50 ans ;
- > Un atelier « jazz manouche ».
- > Un nouveau directeur pédagogique, Arnaud GRASSIN, par ailleurs professeur de saxophone de l'école, a été nommé cette année. Il assurera l'administration de l'école, sera force de proposition pour de nouveaux projets au côté des bénévoles, et assurera leur mise en œuvre.

Parmi ces projets, un éveil musical a été ouvert cette année, il a lieu tous les mercredis de 14H à 14H45 à Troarn, et est animé par Vincent DESGRIPPES. **Cette activité sera reconduite pour l'année 2015-2016, donc n'hésitez pas à vous renseigner.**

Par ailleurs, l'école de musique participe, depuis la rentrée, à l'animation des temps périscolaires sur les écoles de Moulton et d'Argences, en proposant une initiation musicale.

ÉCOLE DE MUSIQUE POM

Jean-Luc NEZET (02 31 23 44 10)

E-mail : nezet.ecm@gmail.com

Arnaud GRASSIN (06 63 00 97 04)

E-mail : grassin.arnaud@gmail.com





LE COMITÉ DE JUMELAGE

Depuis mai 1987, la ville d'Argences est jumelée avec Hettstadt près de Würzburg, capitale de Basse-Franconie en Bavière. Parallèlement à la signature de la charte, l'association loi 1901 "Comité de Jumelage Argences-Hettstadt" a été créée pour mettre en œuvre les activités nécessaires à la réalisation des missions définies dans la charte signée par M. Déru, Maire d'Argences et M. Zorn, Maire d'Hettstadt.



Soixante ans après les événements, la mondialisation, l'évolution des moyens de transport, des moyens de communication et des réseaux sociaux ont un impact important sur la baisse de la mobilisation des citoyens pour participer aux activités des comités de jumelage qui voient le nombre de leurs adhérents baisser régulièrement. Pourtant la nécessité de développer les liens avec nos partenaires européens reste une priorité absolue pour construire une culture européenne commune en cette période difficile où chaque pays a tendance à se replier sur lui-même.

Pour pérenniser les activités d'échanges et le développement de la citoyenneté européenne, le conseil d'administration de l'association et les responsables du Conseil municipal ont mené une réflexion de fond et établi un projet associatif définissant les missions et les objectifs pour les années à venir. L'ensemble des documents relatifs au projet associatif du CJ est disponible sur notre site internet : <http://www.argences-hettstadt-comitedejumelage.fr/fr/a-propos-de-nous/projet-associatif.html>

Nous avons en 2015 participé activement à l'organisation d'un échange bilatéral entre le collège Jean-Castel d'Argences et la Realschule de Höttingerberg proche d'Hettstadt. Tous nos échanges de jeunes sont cofinancés par les participants, l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), le CJ et parfois le Conseil Général.



L'accueil de volontaires européens en SVE* depuis 2010 nous a permis de développer un partenariat de qualité avec les établissements scolaires d'Argences, Bellengreville, Cagny et Moul. Cette année, Aleksandra Tysiak, une jeune polonaise de Pakoslaw intervient pour la première fois dans les 4 écoles.

Avec la volontaire allemande qui viendra du 01/09/15 au 31/08/16, nous mènerons un projet pilote visant à impliquer des acteurs de la vie locale dans un travail sur un thème défini par le CJ et les mairies des communes jumelles. Le SVE étant cofinancé par le programme européen "Erasmus + jeunesse et sport" ainsi que les mairies d'Argences, Bellengreville, Cagny et Moul.

La volontaire travaillera sur la comparaison des "systèmes scolaires, et extra-scolaires pour l'éducation des jeunes" en France, en Allemagne, en Pologne et en Angleterre. Le résultat du travail réalisé avec les acteurs locaux sera mis en forme et présenté lors de l'échange citoyen qui est prévu entre le 5 et le 8 mai 2016 dans la vallée de la Ruhr, berceau de la construction européenne. Des petites délégations des CJ de Moul/Pakoslaw, Cagny/Pirbright qui auront participé à l'étude seront invitées à venir partager leurs expériences. Les activités du CJ sont ouvertes à l'ensemble des citoyens de la commune. Renseignements : contact@argences-hettstadt-comitedejumelage.fr

SVE* = Service Volontaire Européen

COMITÉ DE JUMELAGE

5 rue Corisande - 14 370 Argences

M. LABOUROT Gilbert - ☎ 02 31 23 08 07

E-mail : gilbert.labourot@wanadoo.fr

E-mail : contact@argences-hettstadt-comitedejumelage.fr

Site-Web : www.argences-hettstadt-comitedejumelage.fr



GROUPE FOLKLORIQUE

Tous les vendredis soirs, d'octobre à juin, de 20h15 à 22h (sauf pendant les vacances scolaires), une vingtaine de personnes se réunissent dans un local municipal pour découvrir et pratiquer des danses populaires venues de divers continents.

Le répertoire très varié va de la bourrée à la scottish en passant par des danses grecques, d'Europe centrale, d'Amérique ou de Normandie bien évidemment. Le tout dans une ambiance conviviale et d'autant plus détendue que le groupe ne se produit généralement pas en spectacle.



Cependant, le 19 septembre dernier à l'occasion de la projection du film « La jeunesse de Guillaume » plusieurs membres du groupe ont participé au spectacle de danses médiévales donné à cette occasion. Ces danses font d'ailleurs toujours l'objet de répétitions en vue de la prochaine fête médiévale du 20 septembre 2015.

Plus généralement, les danses du vendredi soir s'effectuent sur des musiques enregistrées sur CD, mais il arrive, selon la disponibilité des musiciens, qu'elles s'exécutent au son d'un orchestre composé de 2 accordéons diatoniques.

Enfin, certains membres du groupe participent aux ateliers de danses organisés par le groupe de Soliers « Bacchanale ». Cet échange permet d'apprendre des danses nouvelles et d'en faire profiter l'ensemble du groupe d'Argences.

LE GROUPE FOLKLORIQUE

M. ROGER, Président

27 rue Gustave Flaubert - 14 370 Argences

☎ 02 31 23 01 14



Tout au long de l'année, les Amis du Moulin de la Porte se retrouvent au moulin pour y effectuer des travaux d'entretien ou de rénovation.

Certains travaux sont prioritaires car nécessaires au bon fonctionnement du moulin ou à la sécurité des personnes qui le visitent, d'autres pour rendre plus agréable les abords du moulin. Nous avons choisi de vous en présenter deux.

LA RÉFÉCTION DU BEFFROI

Le Beffroi est un bâti situé au rez-de-chaussée du moulin servant à supporter le mécanisme tel que le grand volant et ses engrenages ainsi que les meules du 1^{er} étage.

Les piliers de la potence datant probablement du 19^{ème} ou début du 20^{ème} commençaient à présenter des signes de fatigue et de pourrissement, de surcroît, le sol maintenant les piliers s'est affaissé avec le temps. Nous avons dû couper la base des piliers pour les refaire. Le sol a été remblayé et repavé avec de vieux carrelages fabriqués à la tuilerie du Fresne d'Argences.



LE PARTERRE EN FORME DE DEMI-ROUE

Dans son ensemble le jardin a gardé la disposition des plates-bandes telles qu'elles étaient il y a une cinquantaine d'années. Des constructions d'après guerre ont été rasées laissant la place à la créativité. Les jardiniers du moulin ont entrepris de dessiner un parterre en forme de demi-roue (logique pour un moulin) et d'y planter en son centre deux pieds de vigne, un blanc et un noir.

Des légumes se succéderont sur le pourtour tout au long de l'année avec certaines variétés anciennes. Ce jardin fait partie des attractions lors des ouvertures du moulin, les visiteurs pourront, en observant bien, trouver des plantes et légumes peu communs.



Lors de la visite du moulin du jeudi 23 avril dernier organisée, en partenariat avec l'Office de tourisme Val ès dunes, dans le cadre des animations «La Normandie se découvre», Mickaël Prevel a présenté la dernière restauration de matériel ancien réalisée par les Amis du moulin de la Porte. Un tarare, machine servant à nettoyer les grains par ventilation, ce matériel était courant autrefois dans les moulins et exploitations agricoles. C'est une nouvelle curiosité qui attend les prochains visiteurs le troisième week-end de juin et de septembre.



Démonstration de tri de grains au tarare

LE MOULIN DE LA PORTE SERA OUVERT COMME CHAQUE ANNÉE

- le 3^{ème} week-end de juin, samedi 20 et dimanche 21 juin 2015
- le 3^{ème} week-end de septembre, samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015 dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine. A cette occasion, vous pourrez profiter de la 5^{ème} édition de la fête Médiévale « Guillaume en Val ès dunes » organisée dans le bourg d'Argences. Au programme : reconstitution de la bataille, camp médiéval, spectacle équestre, jeux gratuits pour les enfants, marché médiéval et artisanal... plus d'informations sur le site www.otvalesdunes.net.

LE MOULIN DE LA PORTE

☎ 06 31 68 57 01 - ☎ 02 31 23 95 15

E-mail : cld.cauvin@orange.fr

☎ 02 31 23 05 41

E-mail : lechevalierchristian@orange.fr



25^{ÈME} SAISON

Voici la programmation de la 25^{ème} saison de spectacles professionnels. Les spectacles ont lieu au Forum d'Argences à 20h30 sauf le spectacle « Les Grands Fourneaux » qui a lieu à 19h30 au terrain de football d'Argences.

PROGRAMME SAISON 2015-2016

VENDREDI 09 OCTOBRE ET SAMEDI 10 OCTOBRE 2015

« Les Grands Fourneaux » - Cie Max et Maurice (spectacle sous chapiteau) - Cirque - A partir de 11 ans

JEUDI 19 NOVEMBRE 2015

« Un avare d'après Molière »
Jean-Pierre et Sylvie / Cie Le Voyageur Debout
Théâtre, masques et marionnettes - A partir de 12 ans

MARDI 08 DÉCEMBRE 2015

Samuelito - Flamenco. A partir de 12 ans.

MARDI 12 JANVIER 2016

« Drôle d'oiseau » Cie Dernier Soupir
Danse contemporaine et ballade poétique - A partir de 11 ans

JEUDI 04 FÉVRIER 2016

« San Antonio chez les gones » - Bruno Fontaine
Théâtre - A partir de 14 ans

JEUDI 10 MARS 2016

« Monsieur M » - Toutito Teatro
Théâtre gestuel et visuel - A partir de 5 ans.

JEUDI 28 AVRIL 2016

« Autorisation de Sortie » - Cie Joe Sature
Spectacle burlesque et musical - Tout public



Visuel d'un spectacle de la prochaine saison

LES TARIFS

Adultes : 10€ Jeunes (de 11 à 18 ans), 4€ Enfants (- de 11 ans), gratuit excepté pour « Monsieur M » 4 €.

Tarif abonné adulte : carte à 5 € puis tarif abonné à 7 € sur présentation de la carte.

Tarifs réduits

Adultes : 8 € pour les groupes constitués sur réservation, à partir de 5 spectateurs adultes.

Etudiants (- de 26 ans) : 7 € - Demandeurs d'emploi : 4 € La «cart'@too» éditée par le Conseil régional est acceptée.

Tarifs spécifiques pour «Les Grands Fourneaux» (repas inclus) : Adultes 15 € (12 € pour les Abonnés et les Etudiants), 8 € pour les enfants, les jeunes et les demandeurs d'emploi.

A.P.O.S.A.

Réservations : Dominique LÉBOUCHER
© 02 31 23 60 01 - E-mail : aposaspectacle@orange.fr
Renseignements : Serge GEFFROY - © 02 31 23 06 84



Le comité des anciens combattants d'Argences et des environs, regroupe les adhérents de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc) et les anciens combattants des autres conflits (1939-1945). Les membres sont issus de 7 communes du Calvados dont la majorité réside à Argences. L'effectif du comité est de **86 membres** adhérents dont 38 pour Argences.



Nous nous réunissons tous les premiers jeudis de chaque mois sauf au mois d'août sous la présidence de Monsieur Guy DELAMARRE, du secrétaire Monsieur Guy GRINCOURT et de la trésorière Madame Hélène GIBEAU.

Nous participons à tous les rassemblements à la Mémoire des anciens combattants :

- > Le 19 Mars 1962, fin de la guerre d'Algérie Tunisie, Maroc
- > Le 28 avril : la journée des déportés
- > Le 8 mai : la fin de la guerre de 1939-1945
- > Le 14 juillet : la Fête nationale
- > Le 11 novembre : la fin de la guerre de 1914-1918
- > Et autres guerres



En 2014, les membres de la FNACA ont activement participé aux diverses animations organisées en l'honneur du **70^{ème} anniversaire de la Bataille de Normandie** dans plusieurs communes de la CDC Val ès dunes : cérémonies officielles de la Libération d'Argences, rassemblements et commémorations dans les communes d'Airan, Billy, Cagny, Conteville, Fierville-Bray Frénouville, Poussy-la-campagne...

N'oublions pas les autres événements de l'année : la galette des rois en janvier, la journée « détente » au printemps et le repas du 11 novembre, l'assemblée générale au mois de septembre.

FNACA

M. Guy DELAMARRE, Président
7 Rue Gustave Flaubert - 14370 ARGENCES
© 02 31 23 06 04

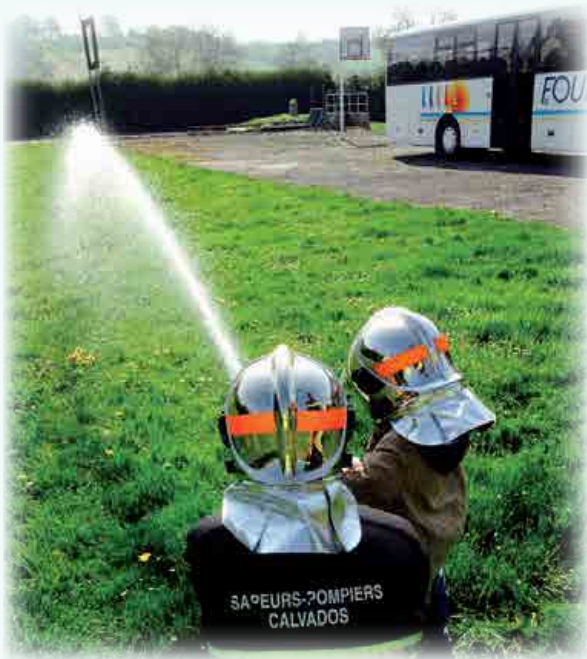


AMICALE DES POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours d'Argences

Le centre de secours compte aujourd'hui dans son effectif **une quarantaine de sapeurs-pompiers** encadrés depuis un an par un officier lui-même volontaire.

En 2014, un peu plus de **680 interventions** ont été assurées, incluant le secours à la personne, les incendies, les accidents de la circulation et les opérations diverses. Toutes les personnes intéressées (âgées de 18 à 50 ans) peuvent contacter le Lieutenant Bruno AUSSANT pour plus de renseignements.



De plus, le centre devrait de nouveau ouvrir une section « Jeunes Sapeurs-Pompiers » courant septembre. Les candidatures sont à envoyer au centre de secours (nombre de place restreint).

Des visites du centre de secours sont également possibles sur demande.



**Pour toutes informations,
vous pouvez contacter :**
Le Lieutenant Bruno AUSSANT
☎ 02 31 23 00 14



DON DE SANG



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES D'ARGENCES-MOULT ET DES ENVIRONS

Assemblée générale de l'Amicale - janvier 2015



En 2014, **16 collectes** ont été réalisées sur le territoire : 5 à Argences dont 1 au collège, 2 à Moulton, 2 à Frénoville, 2 à Bellengreville, 4 à Cagny et 1 à Soliers.

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles d'Argences-Moulton a recensé **834 personnes**, dont 480 sur Argences, pour des dons à l'Etablissement Français du Sang de Normandie.

En Normandie, 500 dons doivent être collectés quotidiennement pour répondre aux besoins des malades, c'est pourquoi il faut rester mobilisé en 2015 !

L'Etablissement Français du Sang de Normandie c'est aussi des prélèvements de « plasma » de « plaquettes » et de « moelle osseuse », pour tout renseignement appeler le 02.31.53.53.

En France, seulement 4 % de la population (en âge de donner) donne son sang. Pourtant, le don est un geste simple, il est irremplaçable car aucun traitement, ni médicament de synthèse ne peut s'y substituer. Les produits sanguins permettent chaque année de soigner 1 million de malades : une majorité d'entre eux sont traités pour des cancers ou des maladies héréditaires graves qui nécessitent des transfusions régulières.

PROCHAINS DONS DE SANG À NOTER DANS VOS AGENDAS :

De 16h30 à 20h au Forum d'Argences.

> Jeudi 23 Juillet

> Jeudi 1^{er} Octobre

> Jeudi 10 Décembre

Et aussi, 4 collectes à Soliers, 2 à Moulton, 2 à Frénoville, 2 à Cagny, et 2 à Bellengreville.

POUR DONNER, IL FAUT :

- ✓ Être âgé de 18 à 70 ans
- ✓ Peser au moins 50 kg
- ✓ Se munir d'une pièce d'identité pour un 1^{er} don
- ✓ Être en bonne santé
- ✓ Ne pas être à jeun

DON DU SANG

Michel LE MESLE, Président

☎ 02 31 23 68 47

E-mail : michel.le-mesle@orange.fr



L'Association a participé aux réunions de la commission municipale, aux réunions de la commission de suivi de site, à l'enquête publique relative à l'extension de l'installation de stockage de déchets dangereux qui comporte une unité de stabilisation classée SEVESO seuil bas.

Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter déposé par la société Solicendre porte sur l'autorisation de continuité du site d'Argences jusqu'en 2029, l'augmentation du tonnage annuel de déchets dangereux réceptionnés (de 30 000t à 50 000t), sur la mise en place d'un traitement in-situ des effluents du site, sur la modification de la zone de chalandise.

L'enquête publique s'est achevée le 13 février 2015.

L'association pour la défense de l'environnement du secteur d'Argences est défavorable au stockage supplémentaire de 560 000m³ de déchets dangereux sur le centre d'enfouissement technique de classe 1 d'Argences. Ce projet risquerait de polluer les eaux souterraines et superficielles et rapprocherait le stockage de déchets dangereux des habitations du Fresne, de l'EHPAD et le dépôt de déchets entrerait dans le périmètre des 500 m protégés du manoir du Fresne.

Le Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement (GRAPE) indique ne pas être favorable à la poursuite de l'activité de l'ISDD de Solicendre. Depuis 1981, on concentre sur un même territoire l'enfouissement de déchets dangereux et les impacts et nuisances que cela génère pour l'environnement.

Si l'absence d'alternative doit malheureusement justifier une éventuelle poursuite de l'activité de cette installation de stockage de déchets dangereux, cela ne peut être qu'à la condition de revoir le projet en excluant les casiers 4 et 3, mais aussi de rechercher activement d'autres solutions au traitement de ces déchets dangereux.

Le Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN) indique que les marais de la Dives sont proches et que le site lui-même constitue un paysage qui, de par son relief et sa végétation, doit être préservé. La Muance subit déjà de fortes pressions agricoles et domestiques. Les études menées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, afin de déterminer l'état écologique de l'unité hydrographique du bassin versant de la Dives, souligne bien la fragilité de ce cours d'eau et l'absolue nécessité de le préserver de nouvelles pollutions. Compte-tenu des données dont il dispose actuellement, le CREPAN émet un avis défavorable sur le projet de prolongation de l'activité du site de Solicendre.

Le Président du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) a demandé à la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, une étude complémentaire sur l'impact du massif de déchets dangereux sur les ressources en eaux souterraines et superficielles, et la mise en œuvre d'une politique de prévention par évitement et par de meilleures revalorisations. Après l'enquête publique, le président du MNLE a transmis au président du conseil régional, en charge du plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD), une note au sujet de l'extension du CET d'Argences où il indique :

1. La demande de SOLICENDRE est en contradiction avec le PREDD

L'élimination des déchets dangereux est une question d'intérêt général qui fait l'objet d'une planification régionale (PREDD). Le plan approuvé en 2009 est valable jusqu'en 2019. Il s'est notamment donné comme objectif de rechercher des sites de stockage pour les déchets dangereux. Cet objectif n'a pas encore été atteint.

Le rapport du commissaire enquêteur rappelle heureusement que le stockage est un dernier recours. Le PREDD retient cette hypothèse.

Le Conseil Régional a reçu la compétence de ce dossier mais se trouve devant un fait en voie d'accomplissement. Pour ces raisons (non urgence, incompétence de l'entreprise à poursuivre l'intérêt général, nécessité d'appliquer le PREDD), la demande de SOLICENDRE d'une extension et d'une intensification de l'exploitation sur le site d'ARGENCES est en contradiction avec le PREDD.

2. Prévention et économie circulaire

83% des déchets admis au stockage par SOLICENDRE proviennent de l'incinération de déchets. Le PREDD, avec le concours de l'ETAT, doit engager la réflexion sur l'intérêt de poursuivre l'utilisation de techniques d'élimination produisant des quantités importantes de ce type de produits. Les progrès de l'économie circulaire doivent amener une diminution des tonnages de ressources déqualifiées. C'est en tout cas le sens du projet de loi en cours d'élaboration.

3. Sur la demande de SOLICENDRE

Le projet de SOLICENDRE repose sur une extension de l'aire et du volume de stockage d'une part, sur une augmentation du potentiel polluant par l'intégration des lixiviats jusqu'à présent éloignés du site d'autre part. Les lixiviats contiennent une bonne partie des polluants qui vont alors rester sur le site.

La réglementation prévoit un renforcement de l'étanchéité par une membrane synthétique. La question posée à laquelle le rapport d'enquête ne répond pas est la suivante : que se passera-t-il lorsque la membrane aura disparu ? Ce qui sera le cas à long terme.

Il y aura alors migration plus ou moins lente au travers des marnes d'un flux de pollutions. La vitesse dépendra de l'hétérogénéité du substrat, donc des bancs calcaires rencontrés dont on ne connaît pas ou mal l'existence.

A plus ou moins très long terme la MUANCE sera atteinte par un flux de polluants qui posera un risque plus ou moins important. Il est possible que les teneurs soient assez faibles pour que le risque soit supportable. Mais le cas contraire est également possible et son occurrence est augmentée par l'intensification du potentiel polluant du massif.

Or l'étude d'impact comme le rapport d'enquête ne répondent pas à cette question qui a pourtant été posée.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de l'installation de stockage de déchets dangereux du site d'Argences.

Cet avis est assorti des réserves suivantes :

- > Prévoir une réunion d'information auprès des habitants avec visite du site en cas d'autorisation préfectorale ;
- > Produire un rapport forestier plus complet destiné à identifier les essences de replantation dans le boisement existant à l'ouest ;
- > Confirmer les engagements de Solicendre concernant les mesures relatives au transport des déchets ;
- > Diligenter une expertise hydrogéologique indépendante afin d'identifier les circulations d'eau en amont et aux abords du périmètre de l'ICPE.

Le conseil municipal, lors de la réunion du 23 février 2015, émet l'avis suivant :

Compte tenu du respect des normes liées à la gestion de ce type d'exploitation, des nombreuses études effectuées prouvant l'absence de risques pour la population, des mesures de sécurité prises lors de l'élaboration de ce dossier, de la prise en considération des règles environnementales, il est favorable à la continuité du site estimant que la poursuite de son activité ne présente pas de dangers.

Le conseil municipal, par 20 votes favorables et 5 défavorables, adopte le projet de délibération ci-dessus.

Avis de la commission de suivi de site d'Argences, réunion du 9 mars 2015, en préfecture :

Un vote à main levée permet de constater que les membres de la commission de suivi de site sont favorables à l'étude d'impact du dossier déposé par la société Solicendre de demande d'autorisation de continuer à exploiter ce site, à l'exception de trois avis défavorables.

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)

Prochainement, le CODERST se réunira pour émettre un avis sur la demande d'autorisation de continuer à exploiter l'installation de stockage de déchets dangereux d'Argences, déposée par la Société Solicendre.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires adressez-vous à :

A.D.E.S.A.

Contact : Michel LIÈVRE et Claude RÉBÉNA

7 rue du Pays d'Auge - 14 370 ARGENCES

© 02 31 23 94 73



CENTRE ÉQUESTRE LE MESNIL



Pendant l'été et toutes les vacances, le centre équestre du Mesnil d'Argences propose de nombreuses activités ! Les adolescents et les enfants d'Argences et des environs viennent chaque jour partager avec leur cheval ou poney préféré toutes sortes d'activités équestres : promenades, jeux équestres, pique-nique, baby-poney... mais aussi préparation au concours hippique, au parcours d'obstacles, de cross ou de dressage, au passage de galops jusqu'au 7^{ème}... le tout encadré par des moniteurs diplômés.



Certains vont même partir en randonnée toute la semaine, pour se baigner sur la plage avec leur cheval, profiter des feux de camp, faire du bivouac dans une grande tente Inuit, au cœur du Pays d'Auge...



Au centre équestre du Mesnil les chevaux sont heureux : montés au maximum deux fois par jour, au repos le week-end, à l'herbage toutes les nuits, en groupe pour respecter leur mode de vie naturel. Monter un cheval heureux apporte un plaisir inoubliable.

Venez dès aujourd'hui visiter le centre équestre du Mesnil, installé depuis 30 ans à 4km d'Argences, dans une belle ferme, ancienne, verdoyante et accueillante.

CENTRE ÉQUESTRE LE MESNIL

Chemin de Blamont - 14 370 ARGENCES
Aleth et Frank DUREL - ☎ 02 31 23 97 56
Site-web : www.equitation-normandie.com



CENTRE ÉQUESTRE L'ÉTRIER

Nous avons eu le plaisir d'acquiescer ce centre équestre situé à Argences. Notre projet est toujours de développer, ce centre et de le rendre accessible au plus grand nombre. Nous organisons différentes activités destinées aux enfants, aux adolescents et aux adultes, afin de leur faire découvrir et partager notre passion du cheval. A partir de 2 ans et demi, les plus petits peuvent participer à des cours de baby poney. Des stages sont proposés en période de vacances scolaires. Des cours d'obstacles et la préparation au passage de galop sont aussi au programme, un cours spécial « compétition CSO » est proposé.



L'Etrier d'Argences se déplace en concours officiels. Nos résultats sont des atouts qui font connaître la commune d'Argences à chacun de nos déplacements dans la région du Calvados. Nous avons obtenu la certification « Agrément LABEL EFE ». Cette certification atteste de la qualité et de la sécurité de nos structures.



NOUVEAU

- > **L'arrivée d'un cavalier PRO dans l'Equipe pour la valorisation des jeunes chevaux, débouillage.**
- > **CONCOURS CSO et coaching.**

Toute notre équipe est à votre disposition pour vous faire découvrir notre centre dans un cadre verdoyant et pour vous présenter nos efforts de développement pour le bien-être des cavaliers présents et futurs.

CENTRE ÉQUESTRE L'ETRIER

29 rue du Marais - 14 370 ARGENCES
☎ 02 31 85 74 41 - ☎ 06 09 80 13 57
E-mail : letrier-dargences@orange.fr



LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Dunéo, le centre aquatique de la Communauté de communes Valès dunes a fêté le 1^{er} anniversaire de son exploitation avec des chiffres dépassant toutes les espérances : 128 000 entrées alors que les prévisions initiales ne dépassaient pas 90 000 et une enquête de satisfaction atteignant 95% sur la plupart des critères.

Le succès et la notification de subventions suffisantes permettent désormais d'aménager le premier étage. Aujourd'hui simple plateforme de béton avec les attentes nécessaires pour brancher les alimentations en eau, chauffage et électricité. Demain, une vaste salle de remise en forme pour tous les âges et tous les besoins attendus dans cette catégorie d'équipement.

L'évolution des compétences de Valès dunes, notamment dans le domaine du transport permet d'envisager pour la rentrée de septembre la création d'un nouveau point d'arrêt de la ligne 16 des bus verts au niveau de la gare de Moulit/Argences. L'expérimentation est mise en place pour un an avec un financement assuré par le conseil départemental et la CDC. L'innovation était attendue par de nombreux usagers et particulièrement par les lycéens.

Les études pour l'implantation d'un pôle santé permettant de regrouper plusieurs professionnels dans le domaine médical ont commencé. L'emplacement choisi se situe à Argences à proximité du centre aquatique. Cette installation permettra de proposer aux patients un ensemble de prestations et d'offrir une structure d'accueil aux jeunes praticiens en début de carrière.

Xavier PICHON
Président de la Communauté
de communes Valès dunes

CDC « VAL ÈS DUNES »
1 rue Guéritot - 14 370 Argences
© 02 31 15 63 70
E-mail : cdc@valesdunes.fr

Lundi, mardi, jeudi : 9h30 – 12h15, 14h – 17h30
Mercredi et vendredi : 9h30 – 12h15



L'espace aquatique pour nager et s'amuser comprend :

- > Un bassin sportif avec 4 lignes de nage
- > Un bassin de loisirs à 30°C avec geysers, rivières à courants...
- > Une pataugeoire sèche pour les bambins (jeux d'eau)
- > Un grand toboggan de 71m
- > Un pentagloss avec trois pistes

L'espace bien-être (interdit aux moins de 18 ans) pour se détendre comprend :

- > Un bassin de balnéothérapie à 32°C avec jets massants, banquettes à bulles...
- > Un jacuzzi de 10 places (« le plus grand de Normandie » !)
- > Un grand sauna (10 places)
- > Deux hammams traditionnels (20 places)
- > Trois douches à affusion

Les plus de dunéo

- > Plus de 35 séances d'activités encadrées par semaine (aquafitness, aquabike...)
- > Séance bébés nageurs tous les samedis matin dans une eau à 33°C
- > Deux nocturnes par semaine (les mardis et vendredis soirs jusqu'à 21h)
- > Une soirée événementielle tous les mois
- > Des stages natation pour adultes et enfants
- > Une structure gonflable géante pendant les vacances
- > Des cabines « famille » avec espace de change pour les bébés
- > Accessibilité de l'ensemble des bassins pour les personnes à mobilité réduite
- > Une grille tarifaire pour tous (entrées unitaires, carte 10 entrées, abonnements)

Ouvert 7 jours sur 7,
toute l'année (sauf vidanges obligatoires)
58 rue du Maréchal Joffre - 14370 ARGENCES
© 09 71 00 14 14 - www.ca-dunéo.fr



EMPLOI

L'espace emploi met à votre disposition des « outils » et des services destinés à vous éviter nombre de trajets vers le Pôle Emploi (avec qui nous avons signé une convention de partenariat d'offres et de services) :

- > Affichage et consultation des offres d'emploi du Pôle Emploi
- > Information sur les offres de stages, concours, formations
- > Mise en relation directe avec les employeurs
- > Aide à la correction et à la réalisation de CV et de lettres de motivation
- > Préparation à l'entretien d'embauche
- > Renseignements sur les mesures pour l'emploi, prestations et formations Pôle Emploi
- > Inscription comme demandeur d'emploi

Ouvert à tous (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, employeurs...) et gratuit, l'espace emploi optimise vos efforts, vous donne confiance et facilite votre accès à l'emploi.

ESPACE EMPLOI

Mairie - 10 rue Léonard Gille
14370 BELLENGREVILLE
Tél/Fax : 02 31 23 68 08
E-mail : emploi@valesdunes.fr



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS



En partenariat avec la Mutualité Française, deux Relais d'Assistants Maternels (RAM) ont été créés sur notre Communauté de communes : « le Moulin des Petits » à Argences et « La petite Libellule » à Vimont.

Leurs missions :

- > Informer les parents et les professionnels de la petite enfance (sur l'ensemble des modes d'accueil sur le territoire, en matière de droit du travail...)
- > Offrir un cadre de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles
- > Participer à la professionnalisation du métier d'assistant maternel (soirée d'information sur la « validation des acquis de l'expérience », sur le « droit individuel à la formation », sur les diplômes des métiers de la petite enfance...)

« LE MOULIN DES PETITS »

Rue Dusoir - 14370 ARGENCES
☎ 02 31 23 72 70
E-mail : relaisam.valesdunes@orange.fr



POINT INFO 14



Le Point Info 14 vous permet d'effectuer des démarches administratives, consulter des informations ou recevoir des documents. Nos conseillers vous accompagnent et vous guident auprès de 21 partenaires : Caisse d'Allocations Familiales, Assurance maladie, Pole emploi, Préfecture, Urssaf...

☎/fax. 02.31.80.78.28

E-mail : pointinfo14bellengreville@valesdunes.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Mercredi : 8h30 à 12h30

Tous les jeudis, de 9h à 12h, une permanence de l'espace emploi et du Point Info 14 est assurée au siège de la Communauté de communes à Argences.



L'espace Public Numérique fait partie des services nomades de l'espace emploi de Bellengreville et offre au public un accès à l'informatique et à internet par le biais de permanences dans différentes communes du territoire. Vous y trouverez des ordinateurs à votre disposition, un vidéoprojecteur, des ateliers d'initiation sur inscription ainsi qu'un conseiller pour vous guider. Ce service est entièrement gratuit.

Un atelier a lieu à Argences le mardi de 14h à 16h à la bibliothèque.

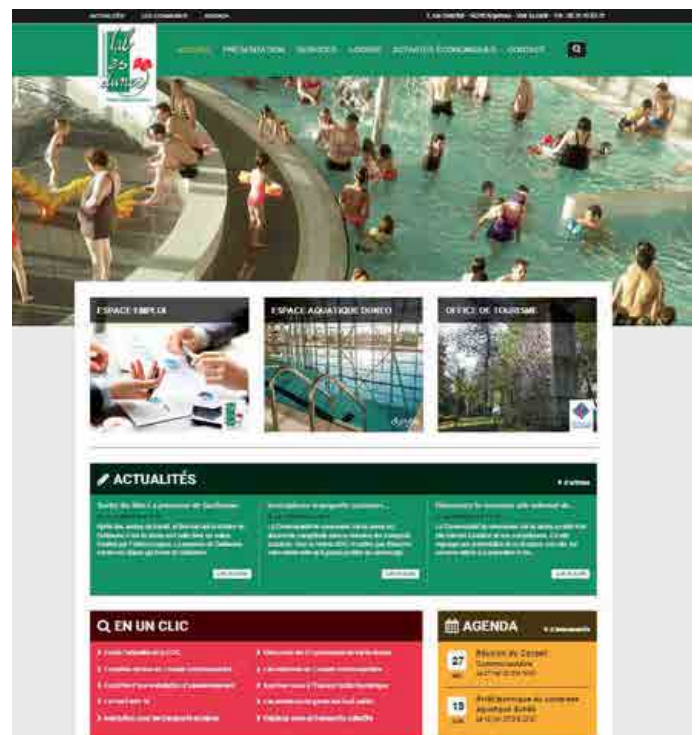
Il est indispensable de s'inscrire par téléphone au 02.31.23.68.08 car le nombre de place est limité.

SITE INTERNET

Découvrez notre nouveau site Internet : www.valesdunes.fr

Consultable depuis le mois de juin, le nouveau site internet de la Communauté de communes regroupe l'ensemble des services proposés à la population : emploi, assainissement, transports... sans oublier les loisirs et sorties en famille.

Vous y trouverez les actualités du territoire et pourrez y suivre les dernières décisions prises par le Conseil communautaire.





LE SMEOM A PLUS DE 9 000 FOYERS À COLLECTER !

Voici 4 bonnes raisons de regrouper vos conteneurs les jours de collecte !

N°1 : Réduire les arrêts des camions très consommateurs en carburant. Maîtriser notre consommation est un moyen de compenser la hausse des prix des carburants et donc d'en atténuer l'impact sur votre taxe d'élimination des ordures ménagères.

N°2 : Diminuer les gestes répétitifs et les déplacements de charges lourdes effectués par les agents. Déplacer vos conteneurs de quelques mètres, poignée tournée vers la route, améliore considérablement les conditions de travail.

N°3 : Améliorer la sécurité pour les riverains et les agents. Les règles de sécurité visent à réduire au maximum les manœuvres et supprimer les marches arrière effectuées par les camions, le but est de protéger les agents mais aussi vos enfants de tout risque d'accident. Par exemple, regrouper les conteneurs à l'entrée des voies sans issue est primordial.

N°4 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre. Regrouper c'est aussi moins polluer, alors faites un geste pour la planète !



SMEOM
RD 40 - 14 370 Moulton
Tél : 02 31 23 42 42
E-mail : smeom@smeom.fr
Site-Web : www.smeom.fr



ÉTÉ DU 1 ^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE		JOURS D'OUVERTURE	HIVER DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	
MATIN	APRÈS-MIDI		MATIN	APRÈS-MIDI
10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	LUNDI	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00
FERMÉ		MARDI	FERMÉ	
10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00
10h00 - 12h00	FERMÉ	JEUDI	10h00 - 12h00	FERMÉ
10h00 - 12h00	13h30 - 18h00	VENDREDI	10h00 - 12h00	13h30 - 16h00
09h00 - 12h00	13h30 - 18h00	SAMEDI	10h00 - 12h00	13h30 - 16h00
FERMÉ		DIMANCHE	FERMÉ	

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Formalités	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût et observations
Carte d'électeur	Mairie du lieu de résidence	<ul style="list-style-type: none"> ■ Carte d'identité ■ Justificatif de domicile 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit ■ Inscription sur la liste électorale chaque année jusqu'au 31 décembre
Carte nationale d'identité <i>Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2004 sont désormais valables 15 ans. En cas de déplacement à l'étranger, il est fortement conseillé de les refaire. La durée de validité pour les mineurs reste à 10 ans</i>	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 photos d'identité ■ Justificatif de domicile ■ Acte de naissance < 3 mois ■ Livret de famille des parents ■ Ancienne carte d'identité ou déclaration de perte/vol ■ Pour les mineurs dont les parents sont divorcés ou séparés, s'adresser à la Mairie pour avoir plus de précisions sur TOUTES les pièces à fournir 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit sauf cas de vol ou perte (timbre fiscal 25€) ■ Présence de la personne indispensable pour signature et empreinte ■ Présence obligatoire d'un parent pour les mineurs
Passeport biométrique	Uniquement auprès des collectivités territoriales habilitées : Maison des Services Publics à Mézidon-Canon Mairie de Caen, Colombelles, Ifs, Lisieux. Plus d'infos sur www.ants.interieur.gouv.fr	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 photos d'identité ■ 1 justification de domicile (original) ■ Copie d'acte de naissance ■ Livret de famille ■ Ancien passeport ou déclaration de perte/vol 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Se fait uniquement sur RDV ■ Timbre fiscal ■ Photos agréées
Déclaration de reconnaissance anticipée	Se fait dans n'importe quelle mairie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Carte d'identité des parents 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Certificat médical ■ Livret de famille ■ Pour les enfants naturels, identité du père et de la mère 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit ■ A faire dans les 3 jours suivants la naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	<ul style="list-style-type: none"> ■ Livret de famille ■ Certificat médical constatant le décès. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit ■ La déclaration peut être faite par n'importe quelle personne munie du certificat médical constatant le décès
Mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dossier de renseignement à retirer en mairie 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Doit être célébré à la mairie du domicile d'un des deux époux ou de leur résidence établie après un mois d'habitation continue ■ Le mariage peut également être célébré dans la commune où un père ou une mère d'un des futurs époux a son domicile.
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue Landreau 44079 Nantes Cedex www.cjn.justice.gouv.fr	<ul style="list-style-type: none"> ■ Extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit ■ Enveloppe timbrée
Changement d'adresse sur carte grise	Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Imprimé à retirer en mairie 	
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nom, prénoms, dates du mariage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit ■ Enveloppe timbrée
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nom, prénoms, date de naissance 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit ■ Enveloppe timbrée
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nom, prénoms, date de décès 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit ■ Enveloppe timbrée
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fournir l'état civil du (de la) conjoint(e) et des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ■ imprimé à remplir et à signer, disponible en mairie
Recensement militaire	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> ■ Livret de famille 	<ul style="list-style-type: none"> ■ démarche à faire le 1^{er} mois du trimestre suivant la prise des 16 ans
Permis de construire	Mairie du lieu de construction	<ul style="list-style-type: none"> ■ Possibilité de retirer les imprimés en Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réception et enregistrement des imprimés
Certificat d'urbanisme	Mairie du lieu de construction	<ul style="list-style-type: none"> ■ Imprimé à retirer en Mairie 	
Légalisation de signature	Mairie de domicile obligatoirement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pièce d'identité avec photos et signature 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Se présenter et signer les documents devant l'officier de l'Etat Civil
Délivrance de récépissé et titre de séjour Renouvellement de titre de séjour	La Mairie ne pourra plus accepter ces demandes. Votre seul interlocuteur est le Service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture du Calvados. Vous devez impérativement vous déplacer à Caen pour déposer vos demandes et retirer votre titre. Préfecture du Calvados : rue Choron 14000 CAEN - Guichets ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45		

ÉTAT-CIVIL

Nous ne publions plus **LES ACTES D'ÉTAT-CIVIL**. En effet, ces publications sont en contradictions avec l'article 9 du code civil « chacun à le droit au respect de sa vie privée ».

Le ministère de l'intérieur s'oppose donc à la divulgation par les autorités publiques telles que les municipalités, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci (accord écrit).

Par conséquent, seuls les chiffres de l'Etat civil apparaissent.

Année(s)	Nombre de naissances	Nombre de mariages	Nombre de décès
2009	39	13	29
2010	36 (Dont 1 à Argences)	21	38
2011	39	21	48
2012	32	17	48
2013	32	15	43
2014	35	12	37

HORAIRES D'ÉTÉ - TER



MOULT - CAEN (DANS LE SENS MOULT-CAEN) - 05/07/2015 AU 12/12/2015

DU LUNDI AU VENDREDI											SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS				
Départ de Moulton à	6H31	7H06	7H23	8H06	9H06	10H06	15H06	17H05	17h42	18h12	19h06	7H06	8H06	9H06	18H12
Arrivée à Caen à	6H44	7H19	7H35	8H19	9H19	10H19	15H19	17H18	17h55	18h25	19h19	7H19	8H19	9H19	18H25

CAEN - MOULT (DANS LE SENS CAEN-MOULT) - 05/07/2015 AU 12/12/2015

DU LUNDI AU VENDREDI												SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS				
Départ de Caen à	6H34	7H52	8H34	11H07	13H07	13H34	16h34	17h25	17H34	18h23	18H34	19h34	7H52	8H34	11H07	17H34
Arrivée à Moulton à	6H47	8H04	8H47	11H20	13H20	13H47	16h47	17h38	17H47	18h35	18H47	19h47	8H04	8H47	11H20	17H47



SNCF CONTACT TER :

0 800 100 244 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Plus d'informations sur le site www.ter.sncf.com ou www.voyageurs-sncf.com



Centre Équestre
www.centre-equestre-argences.fr

Enseignement - Concours - Pension - Balades & Randonnées
29 rue du Marais - 14 370 ARGENCES
☎ 06 16 36 48 93 - 06 09 80 13 57 - Email : letrier-d'argences@orange.fr




École SAINTE-MARIE
maternelle & élémentaire

1 bis rue de Derrière les Portes - 14 370 ARGENCES
☎ 02 31 23 60 58 - Fax : 09 70 32 11 85

francelot
AMÉNAGEUR

**L'ORÉE
D'ARGENCES**

Terrain à bâtir
Libre choix du Constructeur



AGENCE NORMANDIE

86 boulevard Dunois - 14 000 Caen
☎ 02 31 27 85 00 - Email : caen@francelot.com



Agence de communication
au service des collectivités
locales et territoriales

Création
Communication
Régie Publicitaire

Agendas
Plans
Bulletins municipaux
Utilitaires et minibus

45 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 05 36 36 - Fax : 01 46 05 36 10
info@mairieinfo.fr - www.mairieinfo.fr



PLOMBERIE - CHAUFFAGE
GÉOTHERMIE - AÉROTHERMIE

PAIMBLANC - LEBAS
INSTALLATION & DÉPANNAGE

M. PAIMBLANC | M. LEBAS
☎ 06 68 03 95 86 | ☎ 06 76 41 61 54

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

BANQUE - ASSURANCES - TÉLÉPHONIE

1 rue Troarn - 14370 Argences - ☎ 0820 890 039 (0,12 € la minute)
E-mail : 02123@creditmutuel.fr



**NORMANDY
AMBULANCES**
R. & F. FRANÇOIS



TAXIS

Appelez en Confiance

☎ **02 31 23 68 00**

Z.A. rue de la Gare - ARGENCES
Email : normandy.ambulances@orange.fr

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Contrôle Technique
L. LANGLOIS

Véhicules Particuliers
Camping-Cars
Véhicules Utilitaires
4x4 GPL / GNV

Z.A. rue Georges Lemesle
14370 ARGENCES

☎ **02 31 238 238**

possibilité de prendre rendez-vous via internet : www.securitest.fr



DAUPHIN
com imprim
Conseil & Impression

ZI du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons
BP 6023 - 14061 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 23 60 70 - Fax 02 31 23 84 82
E-mail : contact@dauphin-com.fr - Site : www.dauphin-com.fr



ROADY
Les Mousquetaires

ROADY

Climatisation Vitange Équipement

SERVICE CAMPING-CAR

PETITE & GRANDE MÉCANIQUE - ENTRETIEN & DISTRIBUTION
PNEUMATIQUE - GÉOMÉTRIE - PARE BRISÉ

RN13 - RUE DE LA GARE - 14 370 ARGENCES

☎ **02 31 30 07 07**

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 > 12h30 - 13h30 > 19h00
Samedi : 8h30 > 12h30 - 13h30 > 18h00



**VOYAGES
LE MONNIER**

VOYAGES
TourCom

Votre agence de voyages pour groupe ou individuel
Séjours, circuits, croisières, week-end, journées...
Location d'autocars de 8 à 81 places

6, Rue Georges Lemesle 14370 ARGENCES
Tél : 02 31 23 60 00

15, rue Georges CLEMENCEAU
14700 FALAISE
Tél : 02 31 20 41 66

www.voyages-lemonnier.com
www.voyages-lemonnier.travel



**Traitement et stockage
des déchets ultimes**

SARPI VEOLIA

SOLICENDRE

afaq
QSE
Quality Health and
Safety Environment
AFNOR CERTIFICATION

Notre expertise et notre savoir-faire garantissent la gestion sécurisée
des déchets ultimes dans les conditions optimales
de protection de l'environnement

Engagement
reconnu
STRATEGIE
EN FAVORI DE LA
BIODIVERSITÉ

SOLICENDRE • Lieu dit le Mesnil • 346, route de Dozulé • 14370 ARGENCES • Tél : 02 31 23 92 68 • Fax : 02 31 23 88 15